La Voix de l'Est

SA RÉSIDENCE DÉTRUITE PAR LES FLAMMES

RÉVEIL BRUTAL POUR UN ABBOTSFORDIEN

PAGE 3

PHOTO ALAIN DION

NOMBREUX CAS D'INFLUENZA

VISITES SUSPENDUES À BMP

PAGE 5

PHOTO ALAIN DION

PROJET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GRANBY

96 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

PAGE 2

4 2

PAGE 31

3652569

HYUNDAI COWANSVILLE

120, rue Bell | 450 266-3000
www.hyundaicowansville.ca

Hyundai Cowansville seul concessionnaire autorisé Equus pour la rive-sud du fleuve Saint-Laurent

~~LIQUIDATION~~ DE FIN D'ANNÉE
OFFRES PROLONGÉES JUSQU'AU 12 JANVIER
SANTA FE 2015 trac. avant
MAINTENANT 24 995$ = INCLUANT 3 835$ EN AJUSTEMENT PRIX !

† Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 3 835 $ disponibles sur achat comptant seulement sur les Santa Fe Sport 2,4 L 2015 à trac. avant. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxes. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Tous les détails chez votre concessionnaire.

83 ¢ + tx

GRANBY

Vers un projet de 96 logements sociaux

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

PHOTO JULIE CATUDAL

La directrice de l'OMH, Sylvie Lafontaine, précise que le projet de 96 logements sociaux et communautaires en est à ses balbutiements. La demande officielle d'unités de logement devrait être logée à la Société d'habitation du Québec (SHQ) au printemps, dit-elle.

GRANBY — Parce qu'il souhaite réduire de façon importante sa liste d'attente, l'Office municipal d'habitation (OMH) de Granby planche sur un projet qui permettrait le développement de 96 logements sociaux et communautaires. La principale clientèle visée : les personnes seules et âgées de 50 ans et plus. La Ville de Granby appuie ce projet et a récemment consenti à donner un terrain pour sa réalisation.

Aucun site précis n'a toutefois encore été ciblé, a dit hier le maire Pascal Bonin. La Ville a quelques terrains dans sa mire et devra vraisemblablement faire une acquisition. « Nous sommes en négociation avec plusieurs propriétaires », a avancé M. Bonin, sans toutefois vouloir donner davantage de détails sur les propriétés visées.

Chose certaine, l'endroit, en zone urbaine, devra être suffisamment grand pour accueillir les bâtiments qui composeront l'ensemble d'habitations. Le maire refuse pour l'instant de chiffrer l'implication financière de la Ville. Mais cette dernière pourrait atteindre « les sept chiffres ». « Ça ne serait pas étonnant », laisse tomber Pascal Bonin.

Il assure cependant que la Ville a prévu le coup. Une enveloppe de 500 000 $ a été mise de côté dans le budget adopté le mois dernier. Et pareille somme devrait annuellement être prévue dans les prochains budgets. « On ne peut pas donner des mandats et faire des demandes à la SHQ sans donner à l'OMH les moyens de réaliser ces choses-là », est convaincu Pascal Bonin. Selon le maire, il importe de « donner de grands coups » pour rattraper un tant soit peu le retard observé en matière de logements sociaux à Granby.

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le maire Pascal Bonin.

Balbutiements

La directrice de l'OMH, Sylvie Lafontaine, précise que le projet de 96 logements sociaux et communautaires en est à ses balbutiements. La demande officielle d'unités de logement devrait être logée au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ) au printemps, dit-elle. En vertu de ce programme, les municipalités doivent fournir leur appui et une contribution financière — sous la forme d'un terrain dans ce cas-ci — au projet.

Si la demande est complète, l'OMH pourrait recevoir une réponse dans les mois suivants. Si le feu vert est donné, le projet pourrait par la suite se concrétiser dans un horizon de deux ans, estime M^me^ Lafontaine.

Ce projet aurait l'avantage d'avoir un impact significatif sur la liste d'attente de l'OMH qui compte 350 ménages. Plus de la moitié de la liste est composée de personnes seules et âgées de 50 ans et plus, fait valoir la directrice de l'OMH.

Environ 10 % des unités de logement du nouveau projet seraient aussi destinées aux personnes âgées aux prises avec une légère déficience intellectuelle, est-il précisé.

« Le projet nous allume énormément, lance Sylvie Lafontaine. On ne veut pas que ça soit juste un projet béton. On veut qu'il y ait des milieux de vie à travers les édifices. On ne veut pas juste avoir du béton et des stationnements. On voudrait qu'il y ait des aires de rencontres, avec possibilité d'avoir un jardin pour ceux qui vivent là. On voudrait que ça soit un micro-milieu de vie intéressant. »

Grosse année

L'année 2015 devrait par ailleurs être une grosse année pour l'Office municipal d'habitation, car le projet de la rue Le Corbusier, dans l'air depuis trois ans et destiné aux parents étudiants, devrait finalement se concrétiser cet automne, confirme Sylvie Lafontaine.

Une réponse est aussi attendue afin de rénover les 40 logements de la Villa Assomption, au 95, rue L'Assomption, note la directrice.

Le projet de logements sociaux dans le développement des terres Miner a cependant été mis en veilleuse. Pour l'heure, la priorité est accordée aux personnes seules et âgées de 50 ans et plus. Et c'est à proximité du centre-ville — et, par conséquent, des services — que cette clientèle, qui n'a souvent pas de voiture, doit résider, estiment la Ville et l'OMH.

3651668

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

Une résidence détruite par un incendie

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD — Réveil brutal pour un résidant de Saint-Paul-d'Abbotsford qui a vu sa maison flamber sous ses yeux, hier matin. Le feu a pris naissance dans le secteur du garage et s'est propagé à sa résidence, qui est une perte totale.

Des passants qui ont vu le garage en flammes ont vite fait de cogner à la porte de la maison du rang Papineau pour s'assurer que personne ne s'y trouvait.

« Le propriétaire dormait dans sa chambre et ils l'ont réveillé », raconte Jacques Viens, le maire de la municipalité, qui s'est précipité sur les lieux en compagnie du directeur général.

Le jeune homme avait évacué sa maison en compagnie de son chien, mais il est retourné à l'intérieur pour retrouver son chat. Les premières informations transmises au 911 laissaient croire que le propriétaire était toujours dans sa résidence. « À notre grand soulagement, il était à l'extérieur », indique Serge-André Choquette, directeur du Service des incendies de Saint-Paul-d'Abbotsford.

Il tente d'éteindre le feu

Le propriétaire a tenté d'éteindre les flammes, mais sans succès. « Le feu s'était propagé au niveau du garage et il n'y avait pas moyen de l'éteindre avec un extincteur portatif », affirme Étienne Chassé, coordonnateur à la sécurité incendie à la MRC Rouville.

Le propriétaire n'a pas été blessé. Secoué par les événements, il a été pris en charge par les paramédicaux. Des proches se sont également déplacés sur les lieux.

À l'arrivée des sapeurs, des flammes et de la fumée étaient apparentes dans le secteur du garage qui est connexe à la maison. Une trentaine de pompiers de Saint-Paul-d'Abbotsford, d'Ange-Gardien et de Saint-Césaire ont combattu l'incendie qui a éclaté vers 10 h 45. Certains sapeurs ont été affectés au transport d'eau puisque le secteur est dépourvu de borne-fontaine.

Le rang Papineau a été fermé à la circulation pendant leur intervention qui s'est terminée vers 14 h 30.

Le garage a été complètement détruit. Le toit de la maison s'est également affaissé en partie. Même si une section est toujours debout, elle est une perte totale. Les dommages sont évalués à 200 000 $.

Les pompiers ont ouvert une enquête pour établir la cause de l'incendie. Celui-ci n'est pas considéré comme étant d'origine suspecte, précise le chef Choquette.

Une épaisse fumée blanche se dégageait de la résidence pendant l'intervention des pompiers. La maison est une perte totale.

Jacques Viens, le maire de la municipalité, s'est précipité sur les lieux en compagnie du directeur général.

PHOTOS ALAIN DION

Les pompiers ont établi que le feu a pris naissance dans le secteur du garage qui est connexe à la résidence du rang Papineau.

3649682

Centre minceur et perte de poids
INTERPLUS
Promotion 35e anniversaire
INTERPLUS
450 375-2552
575 Dufferin, Granby · www.interplus.qc.ca
Dites adieu aux souvenirs pesants des Fêtes !
Frais d'ouverture seulement 35$
Séances de suivi avec votre coach à 35% d'escompte à l'achat de 4

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Neige intermittente.
Accumulation de 5 cm.
Poudrerie par endroits en après-midi.
Max. -19* Min. -26

* Indique une tendance inverse de la température.

DEMAIN

Alternance de soleil et de nuages.
Max. -15 Min. -15

SOMMAIRE

Carrières et profession 19
Horoscope 14
Jeux 18
Loterie 13
Nécrologie ..... 26 à 28
Opinions 12
Petites annonces 24
Sports 29
Super grille 21

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
COURRIEL	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Abonnement	**abonnement@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix de l'abonnement
Livré à domicile, du lundi au samedi, taxes comprises.
par camelot ..... **4,29 $**
par motorisé ..... **4,70 $**
Une économie de 34 % à 39 % sur le prix en kiosque.

MEURTRE D'ALAIN BERNARD

Les derniers procès sont fixés

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Tous les détails du meurtre de l'homme d'affaires Alain Bernard seront bientôt dévoilés. Les deux derniers accusés du crime commis dans la résidence de l'homme d'affaires à Granby, en 1987, doivent subir leurs procès en 2015.

Le tribunal a confirmé hier que quatre semaines sont réservées pour celui de Patrice Bernard, le neveu de la victime, soit du 19 octobre au 13 novembre prochain. Me Alexandre Caissie représente l'accusé tandis que la Couronne est assurée par Me Claude Robitaille. M. Bernard est détenu depuis son arrestation, en 2009, après que l'enquête a été réactivée.

Le fils de la victime, Tristan Anthony Bernard, attend lui aussi un procès séparé qui doit avoir lieu du 9 février au 6 mars, au palais de justice de Sherbrooke. Compte tenu de son état de santé, il a demandé à ce que ses déplacements soient limités au minimum. Il est présentement détenu au Centre de détention de Sherbrooke.

Me Richard Rougeau et Me Sonia Mastro Matteo, qui feront eux aussi face à Me Robitaille, du ministère public, assurent la défense de Tristan Anthony Bernard. Troisième et dernier accusé dans ce dossier, Alain Béliveau a été reconnu coupable de meurtre prémédité à la suite de son procès subi en 2013. Il a de facto écopé d'une peine de prison à vie, mais fait appel de ce jugement.

ILLUSTRATION SERGE PAQUETTE, COLLABORATION SPÉCIALE

Quatre semaines sont réservées pour le procès de Patrice Bernard (sur l'illustration), le neveu de l'homme d'affaires Alain Bernard, assassiné à Granby en 1987.

Reports

Patrice Beauregard, accusé d'homicide involontaire et d'incendie criminel, a aussi comparu à l'appel du rôle des assises de la Cour supérieure. On lui reproche d'avoir causé la mort de Guillaume Savard dans l'incendie d'un immeuble de Farnham, en septembre 2013.

M. Beauregard s'est présenté seul devant la cour afin de demander certains documents ainsi que du temps pour se trouver un nouvel avocat. Il a indiqué que son procureur précédent, Me Gerson jr Foisy, est déménagé à Calgary. Le juge Gaétan Dumas a accepté de reporter la cause au prochain terme des assises, le 3 mars.

Même décision dans le dossier d'un homme de 72 ans accusé d'attentat à la pudeur, grossière indécence, agression sexuelle et inceste. Le septuagénaire aurait agressé sexuellement sa fille, dans les années 1970 et 1980, et sa petite-fille quelques années plus tard. Les crimes seraient survenus dans Brome-Missisquoi.

Chauffards

Finalement, trois présumés chauffards ont comparu devant le tribunal. Éric Cartier Portugais, de Farnham, devra lui aussi revenir devant la cour le 3 mars afin de fixer une date pour son procès. Il est accusé de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort de Gabriel Côté, le 4 septembre 2011, à Sainte-Sabine.

La victime était passagère d'un camion, conduit par l'accusé, qui a capoté sur le rang Kempt. Trois semaines seront réservées pour son procès.

Robert Bouthot, de Dunham, est accusé de conduite dangereuse ayant causé la mort. Il conduisait un camion qui est entré en collision avec la voiture conduite par France Choquette, le 11 janvier 2010, à Farnham. La sexagénaire était morte des suites de ses blessures.

Finalement, Janick Brault Fortier, de Sherbrooke, est accusé de conduite dangereuse causant des lésions et subira son procès devant jury à partir du 15 février 2016.

Me Alexandre Caissie représente l'accusé.

PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La Couronne est assurée par Me Claude Robitaille.

3654894

Évelyne Mailloux
propriétaire
Beauté Physik

NOUVEAU DÉTATOUAGE
- ÉLECTROLYSE
- LASER /IPL
- TACHE PIGMENTAIRE
- BLANCHIMENT

CONSULTATION GRATUITE
12 ANS D'EXPÉRIENCE
HOMMES ET FEMMES
450 372-9747

3653964

Pour vos résolutions 2015
Libérez-vous
- de la cigarette
- des allergies
- des peurs
et bien plus...

Gwladys Schulz
Hypnothérapeute diplômée
450 775-8345
coachenhypnose.com
La clé est en vous

3619089

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT EN RÉGION

LE PLUS GRAND CHOIX POUR PETITS ET GRANDS...
Téléguidés à partir d'aussi peu que 49,99 $
- Modèles à coller
- Pistes de course et train
- Chèques-cadeaux
18, RUE PRINCIPALE, GRANBY • 450 372-3622

SEPT HOSPITALISATIONS POUR LA GRIPPE À BMP

« C'est du jamais vu chez nous »

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE—Alors que la saison de la grippe semble en voie d'atteindre son pic, l'éclosion d'influenza à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (BMP) est à ce point préoccupante que l'établissement doit adopter des mesures draconiennes pour éviter la propagation du virus. Tout ceci au moment où l'urgence est bondée.

En date d'hier, sept personnes avaient été admises à l'hôpital BMP en raison de la grippe. Une première pour l'établissement de Cowansville, a indiqué la directrice générale adjointe du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie, Lise Montagne. « Le nombre de personnes qui se présentent avec des symptômes d'influenza a été assez stable dernièrement [de 1 à 8 par jour]. C'est plutôt le nombre de cas en isolement qui nous a incités à limiter l'accès à l'hôpital. C'est du jamais vu chez nous. » Ainsi, les visites sont interdites dans les chambres, excepté dans les pavillons de la gériatrie puis des naissances, où le nombre de personnes est restreint à une. De plus, la désinfection des mains est obligatoire dès que quelqu'un met les pieds dans l'établissement de soins de santé. Du côté de l'urgence, le taux d'occupation atteignait 113 % à BMP, hier matin. « Pour cette période de l'année très achalandée, nous avons une moyenne de 120 % jusqu'à maintenant. C'est bien dans les circonstances », a mentionné M^me^ Montagne.

Rôles inversés

La situation est différente à l'hôpital de Granby, où six cas d'influenza avaient été diagnostiqués, hier, sans toutefois que les patients soient admis pour y subir des traitements en raison de la gravité de leurs symptômes. Par contre, l'urgence ne dérougit pas, la moyenne du taux d'occupation des 20 civières avoisinant 135 % depuis le début du Nouvel An. « Les cas de grippe sont "sous contrôle" en ce moment, mais ça demeure très occupé à l'urgence. Nous n'envisageons donc pas d'interdiction de visites pour l'instant », a noté le directeur des communications du CSSS de la Haute-Yamaska, Denis Dubé.

Plus virulente que le H1N1

La grippe fait des ravages cette année. D'ailleurs, les statistiques sont plutôt évocatrices : près de 1800 cas d'influenza de type A ont été diagnostiqués à l'échelle provinciale par le laboratoire de santé publique du Québec au cours de la semaine qui a pris fin le 27 décembre. Selon le D^r^ Jean Rodrigue, de la Direction de la santé publique de la Montérégie, la précocité de la saison jumelée à un virus en mutation a largement contribué à sa propagation. « Cette année, la souche H3N2 (type A) est particulièrement virulente pour les personnes âgées, les gens qui ont des maladies chroniques ou les jeunes enfants. Elle frappe plus fort que le H1N1. Ce qu'on observe, c'est qu'il y a eu une évolution du virus. Il y a donc des gens vaccinés qui seront moins protégés à cause de cette dérive », a fait valoir le spécialiste, précisant que les souches du virus de type influenza de l'année précédente sont utilisées pour la fabrication des vaccins actuels.

En raison de ces données, l'efficacité du vaccin est-elle remise en question ? « On a de bonnes raisons de croire que le vaccin est efficace. À quelle hauteur ? On ne peut pas le dire pour l'instant », a affirmé le D^r^ Rodrigue.

Le directeur de la santé publique a toutefois voulu se faire rassurant. « Actuellement, environ 10 % des patients sont admis dans les hôpitaux à travers le Québec pour une grippe ou de pneumonie. On est dans le pic. Mais les stratégies pour combattre l'influenza sont de plus en plus efficaces. Dès le début [de la saison], le réseau [de la santé] était prêt à faire face à une épidémie. »

PHOTO ALAIN DION

Les visites sont restreintes jusqu'à nouvel ordre à l'hôpital BMP en raison d'une éclosion de grippe.

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'enquête policière progresse concernant la collision qui a gravement blessé un piéton, la semaine dernière, à Granby. La voiture impliquée dans l'accident a été expertisée par les policiers.

PIÉTON HEURTÉ PAR UNE VOITURE

L'enquête policière progresse

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'enquête policière sur l'accident qui a causé de graves blessures à un piéton, la semaine dernière, a franchi une nouvelle étape. Un enquêteur du Service de police de Granby a procédé, lundi, à l'expertise du véhicule impliqué dans la collision.

Rappelons qu'un homme âgé de 62 ans a été happé par une voiture alors qu'il traversait la rue York à l'intersection de la rue Saint-Antoine, le 30 décembre dernier, en matinée. Gravement blessé, le Granbyen est maintenant hors de danger.

Des experts en reconstitution de scènes d'accident de la Sûreté du Québec collaborent à l'investigation. Ils ont entre autres passé au peigne fin les lieux de la collision. Ils doivent produire un rapport qui sera ensuite transmis aux policiers de Granby. Une inspection du véhicule impliqué dans la collision a été réalisée, lundi.

Trois hypothèses sont toujours étudiées pour expliquer l'accident : le non-respect d'un arrêt obligatoire, un pare-brise mal dégivré et la vitesse, énumère l'agente Caroline Garand, porte-parole du Service de police de Granby.

On ne sait toujours pas si des accusations criminelles seront déposées contre le conducteur âgé de 26 ans. Lorsque l'enquête sera complétée, le dossier sera soumis au procureur qui décidera s'il y a lieu de le faire ou pas.

AGRESSION ARMÉE

Un Granbyen aurait attaqué son père

JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une querelle familiale a mal tourné hier après-midi dans un appartement de la rue City, à Granby.

Aux alentours de 14 h 30 hier, des agents du Service de policier de Granby ont été dépêchés sur les lieux à la suite de l'appel d'un citoyen de 46 ans rapportant avoir subi une agression commise par son propre fils. Le jeune homme, âgé de 20 ans, aurait frappé son père au visage à l'aide d'un objet dont la nature n'a pas été précisée.

Si le père a été transporté vers l'Hôpital de Granby, on ne craindrait pas pour sa vie. Déjà connu des policiers, le présumé agresseur a été arrêté et devait rencontrer les enquêteurs du corps municipal en fin de journée.

Un périmètre de sécurité a par ailleurs été érigé aux alentours du logement de la rue City. Caroline Garand, porte-parole du Service de police de Granby, rapporte par ailleurs que deux autres « jeunes » se trouvaient sur les lieux au moment. L'affaire est toutefois traitée comme une « chicane père-fils », confirme-t-on.

PHOTO ALAIN DION

Un citoyen de 46 ans aurait subi une agression armée commise par son fils de 20 ans hier après-midi dans un appartement de la rue City, à Granby.

LES DEMANDES D'HÉBERGEMENT À LA HAUSSE

Le temps froid cogne aux portes du Passant

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le froid qui s'est installé dans la région entraîne depuis quelques jours une hausse des demandes d'hébergement à la maison Le Passant de Granby. La ressource dispose toujours de quelques lits pour offrir un toit temporairement aux personnes qui n'en ont pas.

Environ 23 ou 24 personnes sont actuellement hébergées quotidiennement alors que la moyenne se situe autour de 19 ou 20. L'organisme peut accueillir 26 hommes dans des lits dits réguliers et deux de plus dans les lits de débordement, aussi appelés lits de grand froid.

Depuis près de deux ans, la ressource peut davantage répondre à la demande puisqu'elle est passée de 17 à 26 places.

> « Il nous reste toujours quelques places et c'est ce que l'on souhaite avoir pour recevoir les gens qui sont en urgence »
>
> — Steve Bouthillier

Le directeur du Passant affirme que certains bénéficiaires vont séjourner jusqu'à un mois, un mois et demi à la maison d'hébergement durant la saison hivernale. Certaines personnes, qui cherchent à éviter toute forme d'encadrement, vont étirer leur séjour à l'extérieur avant de cogner à la porte de l'organisme.

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Lorsque le froid frappe à nos portes, l'organisme Le Passant enregistre une hausse des demandes d'hébergement, constate Steve Bouthillier, le directeur de la ressource offerte aux hommes âgés de 18 ans et plus.

« Il nous reste toujours quelques places et c'est ce que l'on souhaite avoir pour recevoir les gens qui sont en urgence », précise Steve Bouthillier, le directeur de la ressource offerte aux hommes âgés de 18 ans et plus.

« S'il continue à faire froid, les gens auront étiré leur patience. Un moment donné, il y a une limite, dit M. Bouthillier. Je prévois qu'on va afficher complet à ce moment-là, mais ce n'est pas ce que l'on souhaite pour pouvoir répondre aux urgences de tous et chacun. »

Certaines personnes sont d'ailleurs référées par les policiers. « Pendant les vagues de froid, les policiers vont les voir et leur conseillent de venir ici », indique M. Bouthillier. Ce fut le cas l'an passé alors qu'un homme vivant dans une roulotte chauffée par un petit poêle servant à cuisiner ses repas a été référé par les agents pour passer quelques jours au chaud au centre d'hébergement.

Les refuges de Québec se préparent aussi

LE SOLEIL — Alors qu'un froid intense s'installe sur la capitale pour au moins une semaine, peu d'itinérants risquent de passer la nuit dehors. Ou s'ils le font, ce sera « par choix », selon Martin Payeur, directeur général de la Maison Revivre, à Québec, qui profite toujours de lits vides, prêts à les accueillir. Même constat à la Maison Lauberivière et à l'Armée du Salut, où on se tient quand même sur le qui-vive pour les jours à venir, avec des lits d'urgence prêts à être déployés.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Peu d'itinérants risquent de passer la nuit dehors.

À Lauberivière, dans le quartier Saint-Roch, le directeur, Éric Boulay, soutient avoir toujours une douzaine de lits sur un total de 41 qui ne sont pas occupés à cette période-ci de l'année. « Le passage de - 10 oC à - 30 oC n'a pas beaucoup d'impact chez nous. Les gens se sont déjà trouvé des alternatives pour ne pas coucher dehors au début de l'hiver », dit-il.

À la Maison Revivre, 6 lits sont libres sur les 28 que compte l'établissement. « C'est sûr qu'on ne refusera personne à une température pareille. Par contre, on ne peut pas faire le tour de la ville en autobus pour vérifier si des gens dorment dehors », indique Martin Payeur.

L'Armée du Salut lance quant à elle un appel à la générosité du public. « On voit des gens arriver ici gelés. Pas de gants, pas de tuque », témoigne l'intervenant Thomas Fréchette. On a donc besoin de renflouer les coffres de bottes, de manteaux, de foulards et de tous types de vêtements chauds, question d'éviter des engelures aux plus démunis.

M. Fréchette explique qu'étant donné les nombreux cas de rhume et de grippe, et parce qu'il fait très froid, même le jour, on permet exceptionnellement à ceux qui le désirent de rester au chaud, 24 heures sur 24.

Selon les chiffres du ministère de la Santé et des Services sociaux, publiés en décembre dernier, le taux d'occupation des refuges de Québec est assez bas. Il oscille entre 64 % et 81 %, le mois le plus achalandé de 2014 étant celui de janvier. À Montréal, le taux d'occupation des refuges a plutôt varié entre 81 % et 94 % l'an dernier.

» EN BREF

Centre-ville de Toronto: un homme a été trouvé mort

TORONTO (LA PRESSE CANADIENNE) — Un quadragénaire est mort peu après avoir été trouvé inconscient dans un abribus, tôt hier matin, au centre-ville de Toronto. Le malheureux a été transporté d'urgence dans un hôpital après avoir été localisé peu avant 6h00 dans l'abri situé sur la rue Dundas, près de la rue Yonge. Selon certaines informations, l'homme était très légèrement vêtu alors qu'une température de 14 degrés Celsius sous zéro a sévi dans la nuit d'hier, à Toronto. La police de Toronto croit que le pauvre homme n'avait pas d'adresse fixe, mais cette information n'a pas été confirmée.

3651486

CHAMBRE DE COMMERCE HAUTE-YAMASKA ET RÉGION

Vers un changement de nom

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — Dans l'air depuis longtemps, le changement d'appellation de la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région devrait se concrétiser cette année. L'organisme vient de lancer le processus de modification, en consultant d'abord la population à travers un sondage en ligne.

« Ça fait au moins trois ans que j'entends parler de ce changement de nom, mais il s'agissait d'un long processus. Il fallait une volonté de le faire. D'autant plus qu'en 2015, on souligne le 115e anniversaire de la Chambre », indique la présidente de l'organisme, Roxanne Tétreault.

Trois grandes orientations sont à l'origine de ce désir de changement de dénomination.

D'abord, la volonté d'inclure les membres provenant du domaine manufacturier, par l'ajout du mot « industrie » dans le nouveau nom. « Dans les chambres de commerce, on voit de plus en plus une tendance à inclure le côté industriel, qui comprend la classe moyenne, fait remarquer Mme Tétreault. Et ici, on est une région manufacturière. »

La Chambre souhaite également représenter plus fidèlement le territoire géographique qu'elle couvre : dans son giron, elle compte en effet dix municipalités (Bromont, Shefford, Granby, Roxton Pond, Saint-Paul-d'Abbotsford, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Joachim-de-Shefford, Sainte-Cécile-de-Milton, Warden et Waterloo) provenant de la MRC de la Haute-Yamaska, mais aussi de celles de Brome-Missisquoi et de Rouville.

Elle veut finalement que son nouveau nom reflète mieux ses valeurs et sa mission.

Disponible à l'adresse *https://fr.surveymonkey.com/s/cchyr_changementdenom*, le sondage s'adresse à tout le monde. « On veut que les citoyens se rallient derrière le nouveau nom. C'est important pour nous d'avoir le pouls des gens », insiste la présidente.

En y accédant, les visiteurs sont invités à choisir parmi neuf appellations, notamment Chambre de commerce et d'industrie Haute-Yamaska et région (CCIHYR), Chambre de commerce et d'industrie régionale de Granby (CCIRG) et Chambre de commerce et d'industrie la Porte des Cantons (CCIPC).

Les répondants ont aussi la possibilité de soumettre leur propre proposition.

Avant d'entrer en vigueur de façon officielle, la nouvelle dénomination sera d'abord soumise à une dizaine d'étapes, dont l'approbation des membres de la Chambre lors d'une assemblée générale spéciale, qui sera tenue au cours des prochaines semaines.

C'est le ministère de l'Industrie qui donnera le feu vert ultime à ce changement. Roxanne Tétreault espère que le dévoilement aura lieu à l'automne 2015.

Avec ses 650 membres, la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région est la dixième plus importante en province, à l'exception de Montréal et Québec.

DG par intérim

Mentionnons par ailleurs que la directrice générale de la Chambre de commerce, Céline Gagnon, est en congé de maladie pour une période indéterminée.

Le poste est présentement pourvu par Sylvain Perron, qui était 2e vice-président au sein du conseil d'administration de l'organisme.

PHOTO FOURNIE

La présidente de la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région, Roxanne Tétreault.

» EN BREF

Intimidation : Bernard « Rambo » Gauthier en appelle de sa condamnation

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Le représentant syndical de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord, Bernard « Rambo » Gauthier, a finalement interjeté appel de sa condamnation pour intimidation à l'endroit d'un entrepreneur en construction de Sept-Îles.

Au début du mois de décembre, la Cour du Québec l'avait reconnu coupable d'avoir fait de l'intimidation à l'endroit de l'entrepreneur Frédéric Boucher, lors d'un conflit de travail dans l'industrie de la construction en juin 2013.

Après avoir entendu les témoins, le juge avait statué que l'entrepreneur avait bel et bien été intimidé par les insultes, les invectives et les menaces de violence de Bernard Gauthier à son endroit et qu'il avait alors craint pour sa sécurité.

Le juge avait donc reconnu Bernard Gauthier coupable d'intimidation et avait fixé au 3 février la prochaine audience pour les représentations sur sa peine.

La FTQ-Construction a précisé à *La Presse Canadienne*, hier, qu'à cette occasion, elle allait aussi demander l'absolution de Gauthier.

3614831
Pain Boulangerie Artisanale Pain
Pain de fabrication artisanale, fait à la main
(farine entière ou naturelle, sans lait, sans sucre, sans gras)
- Croissants, chocolatines, roulés, feuilletés
- Sandwiches
- Fèves au lard maison
- Tourtières, pâtés au poulet (Réservez pour Noël)
- Charcuterie, fromages fins, etc.
- Pâtisseries
- Chocolat fin
120-2 Principale, Granby 450 770-7246
Ouvert du mardi au dimanche, de 7h à 18h et les jeudis et vendredis, de 7h à 21h

3648678
ON N'A PAS INVENTÉ LA PIZZA, MAIS...
PIZZERIA Qualité Summum GRANBY
LA PIZZA LA PLUS GARNIE EN VILLE!
450 574-1001 LIVRAISON
Obtenez votre super rabais au www.clic2go.com
Commandez en ligne au www.pizzeriasummumgranby.com
SALLE À MANGER / LIVRAISON
Du dimanche au mercredi de 9 h à 21 h / de 11 h à 20 h 30
Du jeudi au samedi de 9 h à 22 h / de 11 h à 21 h 30
19, rue Authier, Granby

3594706
Brunet plus
ROBINSON
Yvan Boucher et Marie-Josée Champoux, Propriétaires
JANVIER, c'est le mois pour une chevelure en beauté!
Découvrez la puissance végétale avec Phyto.
Des résultats prouvés et visibles!
En prenant rendez-vous pour une consultation personnalisée, obtenez un format d'essai du soin approprié.
L'OFFRE EST VALIDE DU 1er AU 31 JANVIER 2015
4, rue Robinson Nord, Granby • 450 378-9021, poste 2
(voisin du Centre médical Robinson)

TROIS NOUVELLES INFRACTIONS

Nouvelle enquête à la Maison de la Pomme

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

FRELIGHSBURG — La Maison de la Pomme de Frelighsburg est encore dans le collimateur des enquêteurs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'entreprise est sous le coup de quatre avis d'infraction, dont celle d'opérer depuis 1983 sans certificat d'autorisation.

Une inspection menée en août 2013 a relevé des infractions à la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Le Ministère reproche à l'entreprise, spécialisée dans la transformation de pommes, d'exploiter sans permis un système de filtration de l'eau utilisée dans sa production. L'inspecteur a aussi noté que de l'eau usée captée par les drains du plancher de l'usine était rejetée dans un fossé menant à la rivière aux Brochets. L'eau usée provenant du rinçage du système de filtration (backwash) de l'entreprise y était également déversée.

Le MDDEL ignore quel volume d'eau a été rejeté sans traitement et si des correctifs ont depuis été apportés. « Ce qu'on sait, c'est qu'il y a des rejets », a dit Jean-François Ouellet, adjoint exécutif au Ministère.

Précédent

C'est la deuxième fois que la Maison de la Pomme, qui a pignon sur la route 237 Nord, fait l'objet d'une enquête du MDDEL. Elle a été déclarée coupable le 5 décembre dernier d'avoir rejeté des eaux usées non traitées de l'usine dans un fossé. Cette infraction s'est soldée par l'imposition d'une amende de 6000 $ et le remboursement des 1107 $ engagés par le MDDEL en frais judiciaires.

Cette cause remontait au 9 novembre 2009. Le Ministère était intervenu à la suite de plaintes, a dit M. Ouellet.

C'est en visitant les installations en août 2013, à la suite d'une autre plainte, qu'un inspecteur a relevé les nouvelles infractions. « Il y avait encore de l'eau usée déversée dans le fossé. C'est une récidive », a indiqué M. Ouellet.

La Maison de la Pomme est en activité depuis 1983. Fait étonnant, elle ne possède aucun certificat d'autorisation pour mener ses activités d'emballage et de transformation de pommes. Le MDDEL s'en est aperçu seulement en 2008 lors de ses premières inspections des installations de l'entreprise. Celle-ci a alors été invitée à se conformer à la loi en faisant officiellement une demande pour obtenir un certificat d'autorisation. Aucune demande n'a jusqu'ici été formulée en ce sens, a dit M. Ouellet.

En raison de sa première condamnation pour avoir rejeté des eaux usées dans l'environnement, la Maison de la Pomme s'expose à de plus fortes amendes.

Nous n'avons pu parler hier au propriétaire de la compagnie, Réal Caron.

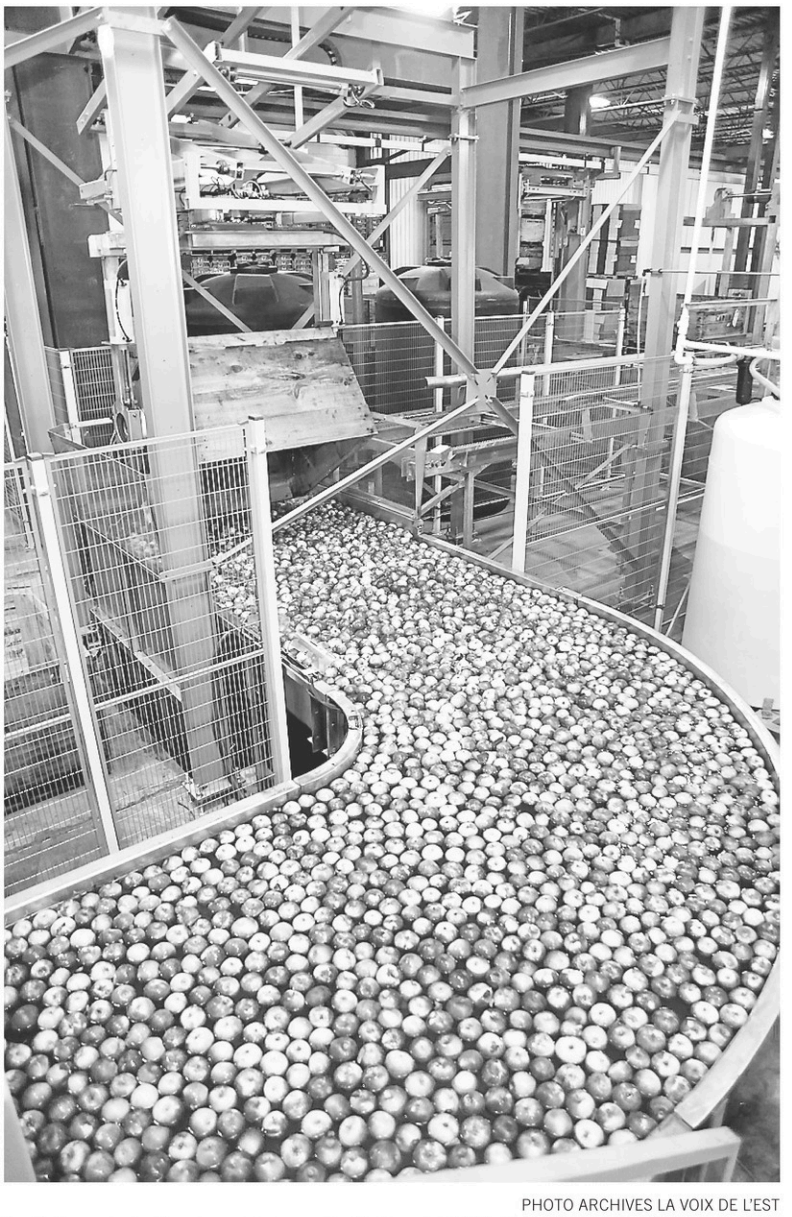

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La Maison de la Pomme est en activité depuis 1983. Fait étonnant, elle ne possède aucun certificat d'autorisation pour mener ses activités d'emballage et de transformation de pommes.

3649788

FORMATIONS À TEMPS PARTIEL
OFFERTES AUX TRAVAILLEURS

CONCEPTION ET DESSIN ASSISTÉS PAR ORDINATEUR

FORMATION	DURÉE	DÉBUT
Solidworks – tôlerie	12 h	26 janvier
Solidworks – constructions soudées	12 h	2 mars

COMPTABILITÉ, GESTION DES ACHATS ET RÉDACTION FRANÇAISE

FORMATION	DURÉE	DÉBUT
Lecture et analyse des états financiers	21 h	11 février
Gestion des achats – l'essentiel	30 h	27 janvier

À LA CARTE

FORMATION	DURÉE	DÉBUT
Gestion de projet avec MS Project	28 h	5 février
Vente efficace	21 h	4 février
Rédaction française	12 h	24 février
Rédaction française II	12 h	21 janvier

Horaire en semaine : 18 h 30 à 21 h 30

Conditions d'admissibilité
Ces formations à temps partiel financées par Emploi-Québec s'adressent à des travailleurs en emploi souhaitant améliorer leurs compétences professionnelles dans le but de se maintenir en emploi. Les formations doivent donc être liées avec les fonctions occupées dans l'entreprise. Les travailleurs autonomes sont également admissibles.

À noter que les travailleurs provenant des secteurs suivants ne sont pas admissibles à ces formations :
- L'administration publique
- Les métiers régis de la construction
- Les services bancaires
- L'enseignement public

Ces formations pour les gens en emploi sont réalisées grâce à la collaboration d'Emploi-Québec et sont au coût de 1 $/heure.

Ces formations sont également offertes en entreprise.

Emploi Québec Montérégie

INSCRIPTION HIVER 2015
Par Internet : **www.cegepgranby.qc.ca/leparcours**
Par téléphone : **450 372-6614, poste 1844**
Par courriel : **sae@cegepgranby.qc.ca**
En personne : **385, rue Principale, Granby**

CÉGEP DE GRANBY
Services aux entreprises

Granby CHRYSLER

Larry Crook

Normand Lussier

Sébastien Duhamel

Bertrand Bouchard

Luc Racicot

Christopher Beaulieu

Karel Allard

Stéphane Lussier

Mélanie Larouche

Jean-Yves Dion

947, rue Principale, Granby
450 378-9051

CHRYSLER Jeep DODGE RAM

L'ÉVÉNEMENT

PREMIÈRE

BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE

18 990$

2015 DODGE GRAND CARAVAN SE
V6, 3,6 L Pentastar, automatique, climatiseur, groupe électrique, système ESP et plus...

2015 CHRYSLER 200 LX
4 cylindres, 2,4 L, **automatique 9 vitesses**, climatiseur, groupe électrique, système ESP et plus...

16 190 $

2014 DODGE DART SXT
automatique, climatiseur, groupe électrique et plus...

27 990 $

2014 JEEP WRANGLER SPORT
4 portes, climatiseur, groupe électrique, **2 toits**, ensemble remorquage

~~55 030 $~~ **38 690 $**

2014 RAM 2500 SXT
«crew cab», 4x4, 6,4 L, automatique, climatiseur, groupe électrique, caméra de recul, marchepieds, beaucoup d'options

granbychrysler.com

3615482

3648755

3650034

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

«On a ralenti les investissements pour ne pas trop endetter la Ville et on respecte la capacité de payer des citoyens», dit le maire d'Acton Vale, Éric Charbonneau.

ACTON VALE

Légère hausse de taxe

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

ACTON VALE — La facture des citoyens valois augmente un peu en 2015. Au banc des accusés: la chute de l'aide gouvernementale et une baisse d'utilisation de l'eau potable à l'usine Beaulieu Canada.

Puisque le fabricant de tapis paie à la consommation les millions de litres d'eau qu'il utilise, un roulement moindre équivaut à une baisse de revenus pour la ville, indique en entrevue le maire Éric Charbonneau.

Le nouveau pacte fiscal entre Québec et les municipalités se traduit aussi par un trou de quelque 100 000 $ dans les finances d'Acton Vale. Par conséquent, le taux de taxe est majoré de 0,73 $ à 0,755 $ par 100 $ d'évaluation.

Pour une maison du secteur urbain évaluée à 168 859 $, cela signifie une augmentation de 42,21 $. Dans le secteur de l'ancienne paroisse de Saint-André-Acton, pour une demeure de 147 585 $, la hausse de la facture s'élève à 36, 90 $.

« C'est un budget quand même conservateur, dit M. Charbonneau. On a ralenti les investissements pour ne pas trop endetter la Ville et on respecte la capacité de payer des citoyens. On suit l'inflation. »

Usine d'épuration

Le sujet de l'eau potable fait partie intégrante du dernier budget d'Acton Vale, adopté récemment. En 2015, la Ville investira 2 209 100 $ pour mettre aux normes son usine d'épuration, l'agrandir et la doter d'une nouvelle génératrice. L'installation devra être pleinement rénovée en 2016.

Comme ça a été le cas pour l'accès à la piscine municipale, l'été dernier, le patin libre à l'aréna est désormais gratuit. Acton Vale prévoit aussi embellir son site internet avec, notamment, de nouvelles images.

Finalement, elle dépensera 506 730 $ dans le remboursement de sa dette à long terme, qui se chiffrera à 8 200 000 $. La situation n'inquiète pas le maire Éric Charbonneau. « On l'a baissée beaucoup depuis mon entrée en fonction et on est en bas de la moyenne québécoise », dit-il.

Les revenus totaux de la municipalité s'élèvent à 9 249 591 $.

BUDGET 2015

Taux de taxe :	0,733 $ à 0,755 $
Revenus :	9 249 591 $
Dépenses :	8 357 211 $

3647139

Avis de nomination

M. Pierre Janecek, président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi (RIÉDSBM), est heureux d'annoncer la nomination de Mme Carole Lebel à titre de directrice générale de l'organisme.

Mme Lebel exercera ses nouvelles fonctions dès le 12 janvier 2015.

L'équipe du RIÉDSBM tient à souhaiter bienvenue et bon succès à leur nouvelle collègue.

Carole Lebel

RIEDSBM

2500, rang St-Joseph
Cowansville QC J2K3G6
Téléphone : 450 263-2351
www.riedsbm.ca

RABAIS DES FÊTES
APRÈS LES FÊTES

CHEVROLET

UN NOUVEAU DÉPART POUR 2015, ÇA ME VA BIEN.

Modèle LTZ illustré.
Comprend le transport.

TRAX LS 2015 / LOUEZ À **129 $**[1] /2 SEM. À **1,5 %** PENDANT **48** MOIS

VERSEMENT INITIAL DE **0 $**. PRIX À L'ACHAT DE **20 118 $**

INCLUANT **750 $** **EN RABAIS DES FÊTES**
AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[2]

+ NOUS PAYONS LES 2 PREMIERS VERSEMENTS DE LOCATION AUX 2 SEMAINES[3]

TOUS LES MODÈLES SONT COUVERTS PAR LA PROTECTION CHEVROLET[4] :

- **2** ANS OU 40 000 KM – VIDANGES D'HUILE GRATUITES
- **5** ANS OU 160 000 KM – GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- **5** ANS OU 160 000 KM – ASSISTANCE routière

CHEVROLET

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS / contacterchevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2015 neufs suivants : Trax LS (1JU76/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 650 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. 1. Location selon un prix à l'achat de 20 118 $ pour Trax (incluant 750 $ de rabais des Fêtes pour les propriétaires admissibles). Paiements aux deux semaines pendant 48 mois à un taux de 1,50 % avec un versement initial de 0 $. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 2. Le rabais des Fêtes est en vigueur du 3 au 10 janvier 2015 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 750 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 1 500 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 $ ou 1 500 $ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Offre applicable aux particuliers locataires admissibles au Canada qui ont obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 3 et le 10 janvier 2015, de tout modèle Chevrolet 2015 neuf admissible, à l'exclusion du Chevrolet Colorado 2SA. La General Motors du Canada paiera un versement de location mensuel ou deux versements de location aux deux semaines comme le prévoit le contrat de location (y compris les taxes). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Frais d'inscription au RDPRM non exigés. Assurance, immatriculation et taxes applicables non comprises. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. GM se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin à tout moment et sans préavis. Détails chez votre concessionnaire. 4. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Opinions

Présidente et éditrice : **Louise Boisvert**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

VOX POP

Est-ce que les conditions hivernales changent vos habitudes ?

Je n'ai pas le temps de voir grand-chose. Je me lève, je vais travailler, et quand je reviens, je pellette.
— Étienne Benjamin, Saint-Césaire

Je suis un jeune dans la rue et l'hiver, c'est plus dur de trouver des places où dormir.
— Jean-Michel Drouin (à gauche)

Je suis obligée de dégeler mes serrures d'auto avec de l'eau chaude. Mais je trouve que ce n'est pas si pire.
— Karine Rivard, Granby

Je suis quelqu'un qui court pas mal, donc la glace, c'est un peu dérangeant.
— Martin Rivard

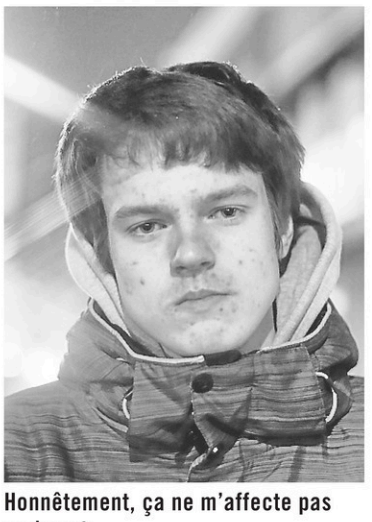

Honnêtement, ça ne m'affecte pas vraiment.
— Cédrik Higgins, Granby

Le temps n'empêche pas les gens de venir nous voir (à notre commerce).
— Donna Neftil, Sutton

PROPOS RECUEILLIS PAR JONATHAN GAGNON • PHOTOS CATHERINE TRUDEAU

LA VOIX DES LECTEURS

Le règne de la violence (2e partie)

Faut-il vraiment avoir une « illumination divine » pour comprendre que, depuis trente ans, les budgets tant à Ottawa qu'à Québec camouflent une multitude d'allègements fiscaux ? Depuis trente ans, la remise totalement injustifiée de plusieurs milliards de dollars dans les poches des contribuables et des entreprises a creusé le déficit apparemment structurel et catastrophique. Comme le rappelait le mouvement des Indignés, 90 % des montants non perçus sont restés dans les poches de 10 % des contribuables, c'est-à-dire de ceux et celles dont les revenus sont les plus importants. Cette manière de faire permet aux partis de la droite d'enrichir les plus fortunés et d'appauvrir la classe moyenne et de faire vivre dans la misère noire un nombre de plus en plus grand de citoyens moins favorisés. Allez voir l'augmentation du nombre de familles qui, durant la période de Noël, auront besoin de nourriture non pas pour vivre, mais pour survivre dans ce beau et grand pays. Non seulement les électeurs s'en fichent éperdument, mais leur indifférence légendaire appuie ce carnage et ce massacre. La plupart des médias écrits et télévisés se joignent allègrement à cette joyeuse curée.

Le déficit budgétaire a été creusé d'année en année pour des objectifs strictement idéologiques et, un bon jour, les mêmes fraudeurs se sont mis à épouvanter la population. Ils font semblant de découvrir le trou dans l'embarcation, le trou qu'ils ont eux-mêmes créé sournoisement. Et vous savez quoi ? Ils se proposent comme réparateurs et en plus, ils proposent une solution extraordinaire : un PRÉTEXTE pour ENFIN détruire l'État et détruire la solidarité sociale, les seuls obstacles à la dictature absolue du marché. Or évidemment, ces politiques de droite non seulement ne réparent rien, mais agrandissent le trou. Pendant que le budget semble s'équilibrer, des catastrophes sociales se multiplient, obligeant le gouvernement à dépenser davantage. Les pertes en éducation, en santé, en culture et en solidarité communautaire augmentent de manière effarante et causent des dommages irréparables à toute l'économie. Voilà l'héritage que nous allons léguer aux prochaines générations. Elles auront à souffrir de la perte des institutions qui ont permis au Québec, depuis 50 ans, de devenir la 18e économie mondiale. Nous allons leur léguer un État détruit, un pays dévasté et une population malade et ignorante aux mains des vampires financiers.

Le pape François dans un texte intitulé *La joie de l'Évangile* écrit ceci : « Alors que les gains d'un petit nombre s'accroissent exponentiellement, ceux de la majorité se situent d'une façon toujours plus éloignée du bien-être de cette heureuse minorité. Ce déséquilibre procède d'idéologies qui défendent l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière. Par conséquent, ils nient le droit de contrôle des États chargés de veiller à la préservation du bien commun. Une nouvelle tyrannie invisible s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles, de façon unilatérale et implacable. De plus, la dette et ses intérêts éloignent les pays des possibilités praticables par leur économie et les citoyens de leur pouvoir d'achat réel. S'ajoutent à tout cela une corruption ramifiée et une évasion fiscale égoïste qui ont atteint des dimensions mondiales. L'appétit du pouvoir et de l'avoir ne connaît pas de limites. Dans ce système, qui tend à tout accaparer dans le but d'accroître les bénéfices, tout ce qui est fragile, comme l'environnement, reste sans défense par rapport aux intérêts du marché divinisé, transformés en règle absolue. »

André Beauregard
Shefford

POUR NOUS ÉCRIRE : opinions@lavoixdelest.ca

La fin d'une « longue agonie »

Jenifer Migneault se réjouit des récents changements au ministère des Anciens Combattants

JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

FARNHAM — La réaffectation de l'ancien ministre fédéral des Anciens Combattants Julian Fantino a été accueillie avec soulagement par ses nombreux détracteurs. Du lot, la Farnhamienne Jenifer Migneault, dont le mari Claude Rainville doit composer avec le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) depuis une vingtaine d'années, juge que le changement de garde constitue la fin d'une « longue agonie ». Elle maintient tout de même d'importantes réserves envers le gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Après l'avoir pourchassé au Parlement le 30 mai dernier afin de faire avancer sa cause personnelle, l'aidante naturelle aura finalement été en mesure de rencontrer Julian Fantino à deux reprises.

Néanmoins, M^me^ Migneault doute toujours de la bonne volonté de M. Fantino : « Pour moi, c'était plus une question de *damage control* que pour vraiment m'écouter ». On lui avait d'ailleurs reproché le battage médiatique qu'ont causé ses requêtes.

La Farnhamienne s'est montrée très critique envers le travail de l'ex-ministre des Anciens Combattants, qu'elle accuse d'avoir manqué de respect et de compassion envers les gens qu'il devait servir.

Jenifer Migneault regrette également la gestion financière très serrée opérée par Julian Fantino, lui qui a préféré ne pas utiliser quelque 1,1 milliard de dollars mis à la disponibilité de son ministère entre 2006 et 2013.

« Honte nationale »

Estimant que le manque de soutien et de services envers les anciens combattants est inacceptable, elle a même qualifié de « honte nationale » l'œuvre de Fantino sur sa page Facebook.

Le ministère des Anciens Combattants est dorénavant placé entre les mains du député ontarien Erin O'Toole, un ancien membre de l'Aviation royale canadienne, alors que Fantino devient ministre associé à la Défense nationale. « Ayant servi, je crois qu'il (O'Toole) aura une autre façon d'approcher les choses. [...] Mais il ne pourra pas tout changer », croit M^me^ Migneault.

Au-delà d'un certain optimisme, elle redoute l'hostilité du gouvernement conservateur : « Je ne pense pas que Harper commencera à aimer les anciens militaires du jour au lendemain ».

M^me^ Migneault souhaite maintenant voir des gestes concrets être posés par le nouveau ministre des Anciens Combattants. Elle espère voir des sommes être investies afin de pallier des besoins immédiats, notamment par la réouverture des neuf centres de services régionaux fermés à travers le Canada sous l'administration Fantino.

Élargir le débat

Puisque le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et les autres maux qui affectent les vétérans (l'isolement social, l'hypervigilance, la dépression et la colère, entre autres) n'ont pas de frontière, Jenifer Migneault croit également que le débat doit être élargi, et ce, partout au pays.

Selon elle, une meilleure sensibilisation en ce qui concerne les problèmes sociaux passe par un meilleur arrimage des ressources fédérales, provinciales et municipales.

Pourtant, des organismes québécois tels que la Comission des normes du travail et l'Office de la protection du consommateur considèrent que le cas de M^me^ Migneault et son mari constitue un « dossier fédéral ».

La femme se questionne par ailleurs à savoir si le suivi assuré aux policiers et autres premiers répondants est adéquat à l'heure actuelle. « C'est important de faire parler de tout ça. Si je peux réussir à faire ça, j'aurai fait mon travail », ajoute celle qui refuse de se percevoir comme une porte-parole.

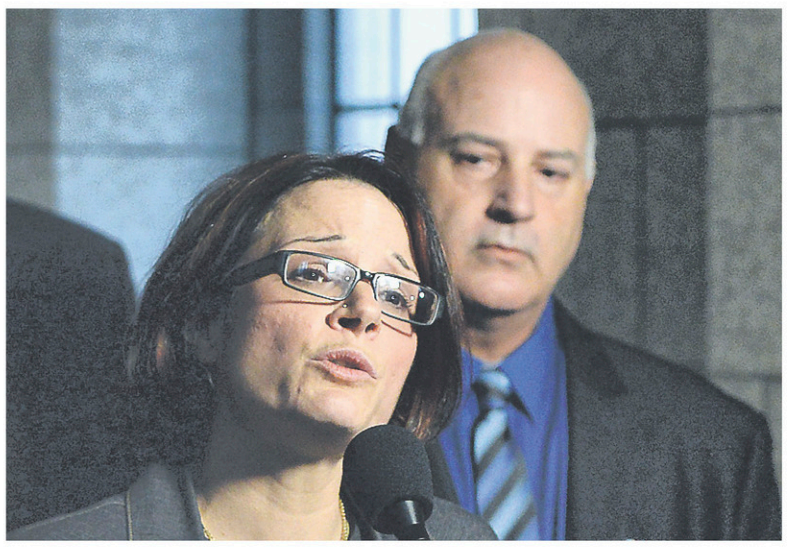

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

L'aidante naturelle farnhamienne Jenifer Migneault qualifie l'œuvre de l'ancien ministre des Anciens Combattants Julian Fantino de « honte nationale ».

3651864

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2015-01-06

lotoquebec.com/loteries

TOUT OU RIEN
01 02 06 09 10 11
15 16 18 19 23 24

Sprint
02 11 12 34 50

Poker
3 ♢ 4 ♣ 6 ♠ 10 ♡ 10 ♠

Extra
6283462

58
MILLIONNAIRES
GRÂCE À LA LOTERIE
DEPUIS LE 1er JANVIER 2014

Banco
01 03 07 08 11 18 21 24 29 35
37 40 46 48 49 52 56 62 67 70

Turbo x 2

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
24 AVRIL 34 BÉLIER

Triplex
06 15 22 28 33

La Quotidienne
3 578 4 0186

Lotto D
4 5 1 3 6 2 6 6

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

3649685

CONSTRUCTION DE L'OLÉODUC KEYSTONE XL

Menace d'un veto présidentiel

RICHARD HÉTU
Collaboration spéciale, La Presse

NEW YORK — Depuis leur triomphe électoral de novembre dernier, les républicains se promettent de tenir un vote rapide pour autoriser la construction de l'oléoduc Keystone XL. Or, à l'ouverture de la 114e session du Congrès, la Maison-Blanche a jeté une douche froide sur ce projet cher au gouvernement canadien, en annonçant l'intention du président d'opposer son veto à un texte en ce sens.

Au moment même où les républicains officialisaient leur mainmise sur le Congrès américain, la Maison-Blanche a assombri leurs célébrations, hier, en annonçant l'intention du président d'opposer son veto à un projet de loi autorisant la construction de l'oléoduc Keystone XL.

« Si cette loi est votée par le Congrès, le président ne la signera pas », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest, en insistant sur la nécessité de respecter le processus administratif en cours.

> « Si cette loi est votée par le Congrès, le président ne la signera pas. »
>
> — Josh Earnest, porte-parole de la Maison-Blanche

L'annonce de la Maison-Blanche est survenue durant la prestation de serment du nouveau Congrès, dont les deux chambres sont désormais contrôlées par les républicains. Depuis leur triomphe aux élections de mi-mandat, ceux-ci se sont promis d'adopter rapidement un texte qui donnerait le feu vert au projet du groupe TransCanada, dont ils ont fait un symbole politique.

La Chambre des représentants doit d'ailleurs tenir vendredi un premier vote sur le pipeline qui doit transporter le pétrole brut des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux raffineries du golfe du Mexique. Le Sénat doit lui emboîter le pas à une date non fixée.

L'administration Obama procède depuis plus de six ans à une évaluation du projet Keystone XL. Au cours des derniers mois, ce processus administratif a été suspendu à la décision de la Cour suprême du Nebraska dans une cause concernant le tracé du pipeline.

« Le fait est qu'une évaluation complète de ce projet ne peut être complétée avant que ce litige au sujet du tracé n'ait été tranché et que nous sachions à quoi ressemblera vraiment le tracé final du pipeline », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, hier.

PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Le président Barack Obama s'est rendu en mars 2012 à Cushing, en Oklahoma, point de départ de la portion sud du projet d'oléoduc Keystone XL.

Bénéfices mis en doute

Au cours des dernières semaines, Barack Obama a, de son côté, exprimé ses doutes sur les bénéfices que pourrait apporter la construction de l'oléoduc de TransCanada. Il a non seulement minimisé le nombre d'emplois susceptibles d'être créés par le projet, mais également ses retombées sur les prix de l'essence.

« Cela ne profiterait que très marginalement au consommateur américain », a-t-il déclaré lors de sa dernière conférence de presse de 2014.

En opposant son veto à un projet de loi sur le projet Keystone XL, le président confirmerait la nouvelle combativité dont il fait montre depuis la raclée électorale subie par son parti le 4 novembre dernier. Cette décision s'ajouterait à plusieurs mesures qui ont ulcéré les républicains, de la régularisation de millions de clandestins à l'accord avec la Chine sur le climat, en passant par le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba.

Reste à voir si son veto sur Keystone XL changera l'approche des républicains. Ceux-ci se promettent d'utiliser leur nouvelle mainmise sur le Congrès pour défier le président sur d'autres fronts. Ils entendent notamment tenir un vote rapide pour démanteler en partie ou en totalité la loi sur l'assurance maladie promulguée en 2010.

Un tel vote illustrerait l'influence des conservateurs purs et durs au Congrès. Ceux-ci ont tenté hier de déloger John Boehner de son poste de président de la Chambre des représentants, le jugeant trop conciliant à l'égard de la Maison-Blanche. Ils avaient besoin de convaincre 30 républicains de voter contre leur chef pour forcer la tenue d'un deuxième tour de scrutin. Ils n'en ont convaincu que 25.

Réélu pour un troisième mandat à titre de président de la Chambre, John Boehner n'a pas manqué de critiquer la menace d'un veto présidentiel dans le dossier de l'oléoduc Keystone XL.

« Après avoir passé plusieurs années à inventer toutes les excuses possibles, le président a finalement été honnête avec les électeurs sur sa position réelle. Sa réponse est non aux infrastructures américaines, non à plus d'énergie américaine et non à plus d'emplois américains », a déclaré le président de la Chambre dans un communiqué.

VOTRE HOROSCOPE

CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

L'influence du duo Soleil-Pluton en Capricorne stimule votre détermination, rendant les transformations plus faciles. Vous serez en mesure de modifier les paramètres de votre existence et d'enrayer certaines habitudes qui vous éloignaient de votre idéal. L'aide de nouvelles fréquentations pourrait également contribuer à vous faciliter la vie.

VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Grâce à l'influence de Mercure et de Vénus en Verseau, la durée d'une situation que vous jugez pénible s'avèrera sûrement plus courte que vous ne l'appréhendez. Et avec la Lune en Lion, la communication promet d'engendrer des résultats satisfaisants. Concentrez-vous sur la poursuite d'un rêve qui vous tient à coeur et ne perdez pas votre objectif de vue.

POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Le cycle de la Lune en Lion vous permettra d'entretenir de beaux espoirs, et vous percevrez une situation avec lucidité en prenant les décisions les plus judicieuses. Il n'est toutefois pas recommandé d'attribuer des intentions aux autres s'ils ne les ont jamais manifesté. Une franche discussion vous éclairera, et la suite de l'année aura pour vous ses joies.

BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Si vous êtes en mesure de le faire aujourd'hui, pourquoi le reporter à demain? La rigueur et l'efficacité sont des points sur lesquels vous auriez avantage à miser. Certains loisirs vous aident à vous ressourcer tandis que d'autres ne font que vous empêcher de consacrer votre temps à meilleur escient. Avec la Lune en Lion, à vous de savoir les distinguer...

TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

La Lune parcourt le Signe du Lion, au carré du Taureau, mais elle pourrait malgré tout vous faire une petite surprise. Les personnes de votre entourage seront susceptibles de percevoir les choses comme vous et d'appuyer vos décisions. Ainsi, les démarches méthodiques et sagement mûries auront un taux de réussite supérieur à la moyenne.

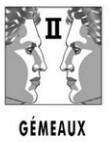

GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

C'est le temps de passer à l'action. Vous devriez profiter du cycle de la Lune en Lion pour effectuer une démarche importante. Pourquoi vous contenter de rêver d'un quotidien meilleur, alors que vous êtes parfaitement en mesure de concrétiser vos espoirs? Ne laissez pas passer l'occasion de vivre une étape de vie pouvant être mémorable.

CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, et l'on risque de vous contraindre à prendre clairement position sur un sujet épineux. Vous n'aurez rien à perdre en osant vous affirmer. Vos idées ne feront peut-être pas l'unanimité, mais c'est en les exprimant franchement que vous arriverez à entrer en contact avec des gens qui voient les choses du même oeil que vous.

LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Avec l'actuel duo Mercure-Vénus en Verseau, face au Lion, vous pourriez avoir l'occasion de faire une percée significative dans un domaine qui vous importe. Les individus avec lesquels vous avez certains différends seront prêts à se joindre à vous pour faire avancer une cause commune. Et avec la Lune en Lion, c'est le temps de démontrer que l'union fait effectivement la force.

VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Bien que le cycle de la Lune en Lion soit susceptible de vous bousculer, le Soleil en Capricorne, lui, dans ce Signe de Terre ami du vôtre, pourrait servir à stimuler votre passion à l'endroit d'un projet laissé en plan. Les entretiens promettent d'être animés, enjoués et peut-être même électrisants. N'en perdez pas la tête pour autant...

BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

En ce début d'année, vous devriez prendre le temps de tout réorganiser. Mais rien ne vous oblige à tout faire en même temps! Profitez de la Lune en Lion, ainsi que des trois astres en Verseau, Signe d'Air ami du vôtre, pour planifier vos projets. Une baisse de votre niveau de stress améliorera votre productivité et la qualité de votre travail.

SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

L'isolement et le repli sur soi sont à proscrire. Il n'est pas recommandé de garder le silence concernant une affaire qui vous tracasse. Une écoute interactive pourrait vous apporter un profond soulagement. Recherchez la compagnie d'une personne digne de confiance afin de dire ce que vous ressentez. Vous ne regretterez pas d'avoir vidé votre sac.

SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

La Lune "à la suite" de votre astre Jupiter en Lion permettra sans doute de favoriser votre situation. Par exemple, vous pourriez avoir l'occasion de faire d'une pierre deux coups. Une écoute attentive et interactive vous permettra de cerner les individus et de savoir exactement comment leur faire plaisir ou de quelle façon les conquérir.

07-01-2015

PHOTO AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

Vaccin canadien contre Ebola: les essais cliniques reprennent à Genève

TORONTO (La Presse Canadienne) — L'étude clinique menée sur le vaccin canadien contre le virus de l'Ebola a repris après une interruption de quelques semaines, à la suite d'effets secondaires inattendus. La docteure Angela Huttner a indiqué hier que son équipe avait recommencé cette semaine à vacciner de nouveaux volontaires, après une suspension de plusieurs semaines pour mener une enquête. L'étude clinique avait été interrompue temporairement à la mi-décembre lorsque plusieurs volontaires ont signalé des douleurs articulaires aux doigts et aux orteils environ deux semaines après la vaccination. L'enquête a depuis confirmé que ces douleurs articulaires étaient des effets secondaires du vaccin, et la dose a depuis été réduite pour en tenir compte, a indiqué la docteure Huttner. Les essais cliniques, menés dans les centres hospitaliers universitaires de Genève, doivent compléter leur cohorte de volontaires d'ici la fin du mois de janvier.

3657065

Publireportage

Madessimo
école de danses latines

Madessimo : vivez la merveilleuse expérience de la danse latine et de la remise en forme !

Que ce soit pour l'apprentissage de la salsa, du merengue, du bachata, du cha-cha, etc., ou encore du zumba, de la cardio-salsa, du cardio-bébé, du sculptaform, du taebokick, du Défi 30 jours et, en nouveauté, du PiYo, l'école de danse Madessimo et son équipe dynamique, expérimentée et professionnelle vous attendent.

Danses latines

La danse latine pique votre curiosité? Que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, nous vous offrons des cours de salsa d'une durée variant d'une heure à une heure et demi. Au niveau débutant, vous apprendrez les pas de base de la salsa et du merengue. Les danses latines ne se pratiquent pas nécessairement avec un seul partenaire. Il n'est donc aucunement nécessaire d'être en couple pour s'y inscrire. Des cours d'essai gratuits seront offerts les 12 janvier à 19 h et 14 janvier à 18 h 30.

Le PiYo

PiYo est un programme de transformation corporelle à faible impact et à intensité élevée. Il se sert des mouvements les plus efficaces du Pilates et du yoga en les accélérant pour vous aider à brûler des graisses tout en vous permettant de sculpter des muscles longs et maigres et ce, sans sauter, sans poids et sans blesser vos articulations. Chalene Johnson vous guidera avec des mouvements où vous utiliserez le poids de votre corps pour perdre du poids et redéfinir votre silhouette!

Le Défi 30 jours : l'entraînement à domicile

Vous avez un horaire chargé et souhaitez vous entraîner à domicile? Le Défi 30 jours est pour vous! Il consiste à filmer le groupe à tous les jours, pendant 30 jours, et à mettre les vidéos sur Facebook pour que les élèves puissent suivre l'entraînement à domicile. À la fin des 30 jours, les résultats sont phénoménaux. Ceux et celles qui souhaitent s'inscrire peuvent communiquer avec Nancy Madisson ou consulter notre page Facebook Défi 30 jours Madessimo.

Zumba

Nos cours de zumba se démarquent par le professionnalisme, la passion et le dynamisme de nos professeurs ainsi que les sentiments de solidarité et d'amitié qui se développent entre les étudiants. Leurs bienfaits sont nombreux, notamment pour brûler efficacement quelques calories dans une ambiance conviviale.

Cardio-salsa et cardio-bébé

Le cardio-salsa est divisé en deux parties : 35 minutes de danse cardio sur différents styles de musique, et, en deuxième partie, 25 minutes de tonification musculaire en utilisant seulement votre corps. Ce cours, tout comme le cours de cardio-bébé, vous permet d'améliorer votre cardio et votre endurance.

Sculptaform

Le cours de sculptaform est basé sur le programme de renommée mondiale Insanity. Sur une musique entraînante, il vous permet une remise en forme efficace, incluant perte de poids, musculation, augmentation de l'endurance et du cardio. Le tout avec, comme seul outil de travail, votre corps. Chacun y va à son rythme et les résultats sont étonnants.

142, rue Boivin, Granby • www.madessimo.com
450 775-0389 • 450 375-6007 • Propriétaire et directrice : Nancy Madison

3653356

4MATIC pour le Canada.

Profitez d'un contrôle exceptionnel, d'excellentes offres et d'un crédit de 750 $ sur nos produits de protection[1].

Renseignez-vous sur notre service d'entretien prépayé au Mercedes-Benz.ca/EPP

LA 2015 C 300 4MATIC PRIX TOTAL : 45 415 $*

Taux à la location	Paiements mensuels	De plus, recevez un crédit de
4,9%**	458 $**	750 $[1]
Bail de 39 mois	Versement initial 5 544 $**	sur nos produits de protection

[1]Taxes en sus.

Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.

Mercedes-Benz Granby 1293, rue Principale, Granby 450 372-2226 • ventes@conceptgranby.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2015. Véhicule illustré : **C 400 4MATIC 2015 avec l'ensemble Sport et lumières active LED.** Prix total : 57 814 $. Offres de location et financement basées sur la berline de C 300 4MATIC 2015 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Le prix total de 45 415 $ comprend les frais de transport et de préparation de 2 245 $, la taxe sur la climatisation de 100 $, les droits de manutention écologique sur les pneus de 15 $, et les frais du RDPRM de 54,49 $. *Exemple de location basé sur 498 $ par mois pendant 39 mois. Versement initial de 3 945 $ ou reprise équivalente, plus dépôt de sécurité de 500 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF de 43 000 $. Taux annuel de location de 4,9%. Obligation totale : $23,867. Kilométrage limité à 18,000 km par an (0,20 $ km supplémentaire). Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. **Recevez jusqu'à 750 $ de crédit sur les produits de protection de Services financiers Mercedes-Benz, disponibles uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz. Les produits de protection ne sont pas tous offerts dans toutes les provinces, ni pour tous les véhicules ou chez tous les concessionnaires. Tous les produits et services de Services financiers Mercedes-Benz et de ses sociétés affiliées sont assujettis aux conditions et modalités des ententes en vigueur applicables. Veuillez contacter votre concessionnaire Mercedes-Benz de Granby pour obtenir la liste complète des limitations et exclusions. Le crédit ne s'applique qu'à la location ou au financement à l'achat d'un modèle B/C/CLA/GLA/GLK 2015 neuf et doit être appliqué au moment de la vente. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Aucune valeur en espèces. Les offres se terminent le 31 janvier 2015.

3619203
SPÉCIAL DÉCEMBRE

Depuis 1980
ROBICHAUD AUTOS
WWW.ROBICHAUD-AUTOS.COM
SEULEMENT 5 995$ + taxes
HYUNDAI ACCENT 2011
34 837 km, man., très propre, balance de garantie du motopropulseur Hyundai 5 ans/100 000 km
1333 Principale, Granby
450 777-3383
Membre AMVOQ
Suivez-nous sur

3648671
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE
Dre VALÉRIE KHALIL
ON S'OCCUPE DE VOTRE SOURIRE!
Profitez de notre service personnalisé 52 semaines par année
Examen complet
Orthodontie Invisalign
Implant
Suivi préventif
Blanchiment
Denturologie
Dre Khalil souhaite la bienvenue dans l'équipe au Dr Arnaud Roussel

475, rue Dufferin, Granby 450 360-0660
www.dentistegranby.com

3614121
Curves
De nouvelles CLASSES UNIQUES EN LEUR GENRE. POUR des femmes UNIQUES COMME VOUS.

NOUVEAU dans le circuit – classes de 30 minutes incluant :
• Exercices pour augmenter l'équilibre, la stabilité et la force du tronc
• Musculation des bras, du tronc et des jambes
• Mouvements conçus pour étirer et renforcer les muscles
• Entraînement complet avec Jillian Michaels
84, rue Robinson Sud
Complexe Robinson
450 360-4747
INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI ET OBTENEZ UN RABAIS DE 50% SUR LES FRAIS D'INSCRIPTION*!
* Certaines conditions s'appliquent.
french.Curves.com

RÉFÉRENDUM SUR L'AUSTÉRITÉ

Le PQ tend l'oreille, la CAQ dit non

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE)— Alors que l'opposition péquiste tend l'oreille, la Coalition avenir Québec (CAQ) dit non à la tenue d'un référendum sur l'austérité.

Dans un texte paru hier, l'éditorialiste André Pratte de *La Presse* proposait la tenue d'un référendum sur le plan de redressement des finances publiques mis en oeuvre par le gouvernement. À ses yeux, un appui de la « majorité silencieuse » en faveur de la démarche initiée par les libéraux tuerait dans l'oeuf la mobilisation syndicale qui se met en branle pour forcer le gouvernement à rebrousser chemin.

PHOTO PASCAL RATTHE, LE SOLEIL

Le porte-parole caquiste pour le Conseil du trésor, Éric Caire, a soutenu que le gouvernement libéral avait toute la légitimité démocratique requise pour rééquilibrer les finances publiques et résister aux groupes de pression.

Défaite probante

En entrevue avec *La Presse Canadienne* hier, le porte-parole du Parti québécois pour le Conseil du trésor, Alain Therrien, a prédit que le gouvernement libéral subirait une défaite probante s'il appelait la population à se prononcer sur ses politiques de restrictions budgétaires.

«S'ils (le gouvernement Couillard) veulent aller en référendum pour dire à la population où ils s'en vont avec l'austérité, ça pourrait être intéressant», a déclaré le député de Sanguinet, sûr du résultat de l'exercice.

«Ils se feraient battre, j'en suis convaincu. Ils se sont fait élire sous de fausses représentations en promettant de contrôler les dépenses et de créer des emplois. Le gouvernement n'a jamais eu le mandat d'appliquer des politiques sévères d'austérité qui mettent en péril le modèle québécois», a-t-il ajouté.

Une gestion légitime

Le porte-parole caquiste pour le Conseil du trésor, Éric Caire, a pour sa part soutenu que le gouvernement libéral avait toute la légitimité démocratique requise pour rééquilibrer les finances publiques et résister aux groupes de pression.

« On a un gouvernement qui a été élu démocratiquement, légitimement, on a un deuxième groupe d'opposition qui a été chercher le quart de l'électorat avec un programme à visière levée, (le gouvernement) a la légitimité en sa faveur et n'a pas besoin d'aller chercher un autre argument pour faire taire des gens qui de toute façon vont crier », a déclaré le député de La Peltrie.

Le député Caire considère que l'austérité dénoncée à grands cris par les syndicats n'existe pas au Québec. À l'instar du premier ministre Philippe Couillard, il croit que l'austérité est une « vue de l'esprit » puisque le gouvernement se contente de freiner la croissance des dépenses plutôt que d'imposer des coupes massives.

M. Caire croit que le gouvernement libéral aurait « le poids du nombre de son côté » si jamais il décidait de soumettre à une consultation populaire son programme de restriction budgétaire. Néanmoins, l'élu de la région de Québec pense qu'un référendum serait inutile car à son avis, les centrales syndicales trouveront toujours un prétexte pour perturber l'ordre social au profit de leurs intérêts corporatifs.

Pour M. Caire, les Québécois ont déjà donné leur aval au redressement des finances publiques lorsqu'ils ont élu une nette majorité de candidats libéraux et caquistes au scrutin d'avril 2014.

3613890
LT RÉFRIGÉRATION & CLIMATISATION LUC THERRIEN INC.
VOUS SEREZ TOUJOURS BIEN!

Luc Therrien, PDG
• Réfrigération
• Climatisation
• Thermopompes murales/centrales
• Géothermie
• Chauffage à air pulsé
• Chauffage au gaz
• Unités de toit
• Aérothermes
• Contrôles
• Qualité de l'air
• Inspections préventives
• Subventions
WaterFurnace
YORK Chauffage et climatisation
FUJITSU
190, rue Robinson Sud, Granby 450 777-3933
www.refrigerationlt.com
Licence R.B.Q. : 8004-4563-63

STRATAGÈME FRAUDULEUX À BOISBRIAND

Gilles Cloutier amorce son témoignage

LA PRESSE —En tant que vice-président au développement des affaires de la firme de génie-conseil Roche, Gilles Cloutier devait trouver des municipalités qui leur confieraient des travaux. À Boisbriand, cela passait par des contributions en argent comptant, que Roche faisait au comité électoral du candidat à la mairie, notamment Robert Poirier. Cela est aussi passé par une «entente de 100 000$» afin d'obtenir le mandat de génie pour la réfection de l'usine d'épuration des eaux, en 2005.

C'est ce que M. Cloutier, un des témoins-vedettes de la commission Charbonneau, a raconté hier après-midi, alors qu'il amorçait son témoignage au procès de collusion à Boisbriand — le premier procès qui découle d'une frappe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Robert Poirier, maire de 1998 à 2005, France Michaud, qui était vice-présidente de la firme Roche, et Rosaire Fontaine, qui était employé de la firme BPR-Triax, sont accusés de complot, de fraude et d'abus de confiance, des accusations qui visent la période comprise entre 2000 et 2009.

Un peu plus tôt dans la journée, hier, M. Cloutier avait signalé qu'il était prêt à livrer un témoignage solide, mais il a admis qu'il était anxieux depuis un mois. La crédibilité de M. Cloutier avait été entachée à la Commission quand il avait prétendu être propriétaire d'un chalet luxueux, alors qu'il ne l'était pas.

Longue carrière

Au début de son témoignage, M. Cloutier, 74 ans, a raconté qu'il avait fait de l'organisation politique et du financement politique pendant 40 ans. En 1995, il a été embauché comme adjoint de Marc-Yvan Côté chez Roche. L'ex-ministre avait quitté la politique et était devenu président du comité de développement chez Roche. M. Cloutier dit avoir été impliqué à Boisbriand dès 1995, et ce, jusqu'en 2005, moment où il a cessé de travailler avec Roche. Il affirme avoir organisé des élections clés en main avant l'arrivée de M. Poirier, et avec M. Poirier par la suite.

M. Cloutier avait fondé trois entreprises: une compagnie à numéro, une de consultant à son nom et une autre, Signa Vision, une entreprise de signalisation — une «petite compagnie qui avait un chiffre d'affaires d'une couple de cent mille dollars par année», mais qui servait aussi à faire de «fausses factures pour du blanchiment d'agent». Cela permettait de transmettre de l'argent comptant à Roche, a-t-il expliqué.

M. Cloutier dit avoir versé 20 000$ en argent comptant, en 2002, à Jean-Guy Gagnon, organisateur financier du maire Poirier. En 2005, il affirme avoir donné 30 000$ à M. Gagnon. C'était la contribution pour les quatre ans à venir à la mairie, «pour renforcer ce qu'on avait».

M. Cloutier explique ainsi le stratagème: «Je faisais des factures à Roche, je changeais le chèque de Roche, et j'allais porter l'argent à Gagnon.»

De la même manière, M. Cloutier dit avoir donné 25 000 comptants à M. Gagnon, peut-être à la fin de 2004 ou 2005, comme avance sur une entente de 100 000$ pour obtenir le mandat de l'usine d'épuration des eaux.

L'usine: enjeu principal

L'élément au coeur du procès est le contrat de réfection et d'agrandissement du complexe d'épuration des eaux, dont le coût avait considérablement augmenté entre 2005 et 2007, passant de 18 millions à 28 millions. C'est Roche qui a obtenu le mandat de génie, et Infrabec a eu le contrat de réfection, selon les documents produits en cour et le témoignage de la greffière de Boisbriand, Lucie Mongeau.

Rappelons enfin que Sylvie Berniquez St-Jean, élue mairesse en 2005, était elle aussi accusée. Elle a plaidé coupable il y a quelques mois, admettant ainsi qu'elle avait pris part à un stratagème frauduleux. L'ex-mairesse a écopé une peine de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité.

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO

La crédibilité de Gilles Cloutier avait été entachée à la CEIC quand il avait prétendu être propriétaire d'un chalet luxueux alors qu'il ne l'était pas.

3657241

COOPSCO

COOPSCO Cégep Granby

Maintenant 2 points de service à Granby!

Boutique du Cégep Granby au 235, rue St-Jacques
et la nouvelle Boutique du CRIF au 700, rue Denison Ouest

3645023

Devenez
chauffeur de camion
professionnel

FORMATION OFFERTE À COWANSVILLE

- Programme DEP: transport par camion
- Durée: 615 heures (5 mois)
- Coût: 132$
- Taux de placement: près de 90%

Séance d'information

LE JEUDI 15 JANVIER 2015, à 18 h 30
au Campus de Brome-Missisquoi,

180 Adélard-Godbout, Cowansville.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT
1 877 435-0167, poste 7101 ou 450 263-7901, poste 71001

CFTR
www.formationcftr.ca
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Townships School Board
Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

3592858

La Casa du Spaghetti

Restaurant- traiteur

450 372-3848

604 Principale, Granby

www.casagranby.com

- Déjeuner gourmand tous les dimanches, de 9 h à 14 h
- Menus du midi du lundi au vendredi
- Tables d'hôte
- Menus sans gluten
- Service de traiteur

RESTAURANT La Casa du Spaghetti DE GRANBY

MOTS MYSTÈRES

MM4385

VOYAGE EN FRANCE - Un mot de 8 lettres

ADOUR
AJACCIO
ANTIBES
ARRAS
AUBE
AUGE
BEAUNE
BLOIS
BRON
BURON
CAEN
CENTIME
DEULE
DIEPPE
DOMBES
EIFFEL
EMBIEZ
ERDRE
ESTEREL
EVREUX
FOS
GUERET
INDRE
ISARD
LEVROUX
MARCHE
MELUN
MENDE
NANCY
NEBOUZAN
NERAC
OGNON
PAU
RAZ
REIMS
REMOIS
RENNES
RIESLING
RODEZ
ROUEN
SASSENAGE
SAVOIE
SCARPE
SENS
SNCF
SOMME
TARBES
TECH
TROYES
TULLE
USSEL
VENDEE
YEU
YVETTE

C	N	U	L	E	M	E	N	H	Z	E	I	B	M	E
F	G	U	E	R	E	T	L	A	B	R	O	N	E	P
O	B	A	F	C	N	S	U	L	Z	X	E	O	N	R
S	E	U	F	O	M	B	O	L	U	U	E	R	D	A
Z	A	R	I	I	E	I	E	E	O	T	O	U	E	C
P	U	R	E	C	S	G	R	R	T	A	R	B	E	S
E	N	R	R	C	U	V	V	E	N	D	E	E	E	M
G	E	I	D	A	E	D	V	T	R	O	Y	E	S	N
A	R	E	R	J	R	Y	I	S	E	E	N	E	A	C
N	A	S	E	A	C	B	O	E	P	C	M	G	V	L
E	C	L	S	N	E	M	H	P	B	E	H	O	O	E
S	Y	I	A	S	M	C	E	N	T	I	M	E	I	S
S	E	N	N	E	R	I	N	D	R	E	S	N	E	S
A	U	G	R	A	D	O	U	R	O	D	E	Z	Y	U
S	E	B	M	O	D	E	U	L	E	V	R	O	U	X

Solution du dernier problème: **TROQUET**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Petit bonnet juif – Arôme.
2 Bêtise – Autre nom de l'Irlande.
3 Fruit – Sérieux.
4 Énergie vitale – Clarifiées.
5 Bière anglaise – Article arabe.
6 S'abstenir de manger – Fatiguée.
7 Disettes.
8 Joindre – Champignon.
9 Assaisonner – Arrive.
10 Partie du corps – Se prononcer.
11 Mettre à sa place – Déambule.
12 Du verbe être – Étourdies.

Verticalement

1 Mammifère arboricole – Partie de baguette.
2 Parfaite – Le non-être.
3 Siège de l'odorat – Poète tragique grec.
4 Centre d'intérêt – Ouvertures du nez.
5 Groupe de travail.
6 Antidotes.
7 Perfore – Il combat dans l'arène.
8 Frotter d'ail.
9 Donne en échange – Propre à l'âne.
10 Stéréotypées – Pingre.
11 C'est de l'engrais – On la secoue.
12 C'est le Christ – Individus.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4384

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	A	M	B	O	I	E	M	E	N	T
2	R	E	G	I	O	N	S	■	E	T	U	I
3	U	■	L	E	U	C	O	R	R	H	E	E
4	G	R	O	N	D	E	E	■	O	U	E	D
5	A	I	S	■	I	■	T	O	U	S	S	E
6	L	O	S	A	N	G	E	S	■	E	■	U
7	E	G	A	L	E	R	■	C	E	S	A	R
8	■	R	■	T	R	I	B	A	L	■	B	■
9	F	A	N	E	■	M	A	R	A	T	R	E
10	A	N	O	R	M	A	L	■	G	A	I	S
11	I	D	E	E	■	C	E	S	U	R	E	S
12	M	E	L	E	Z	E	■	C	E	D	R	E

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

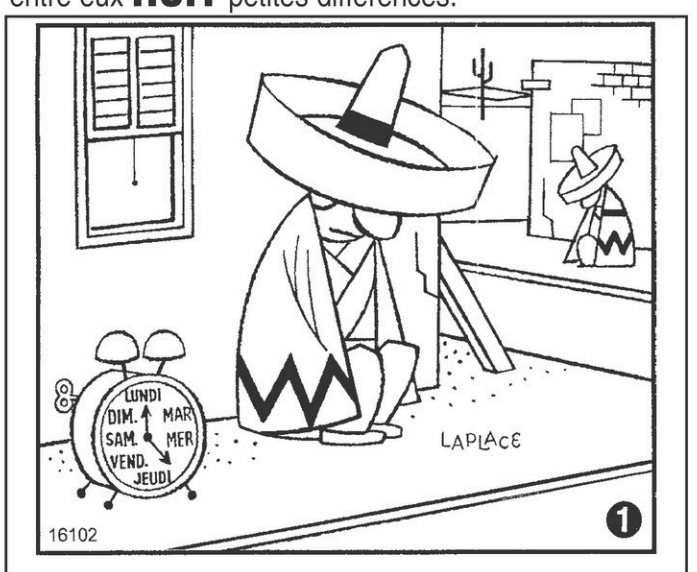

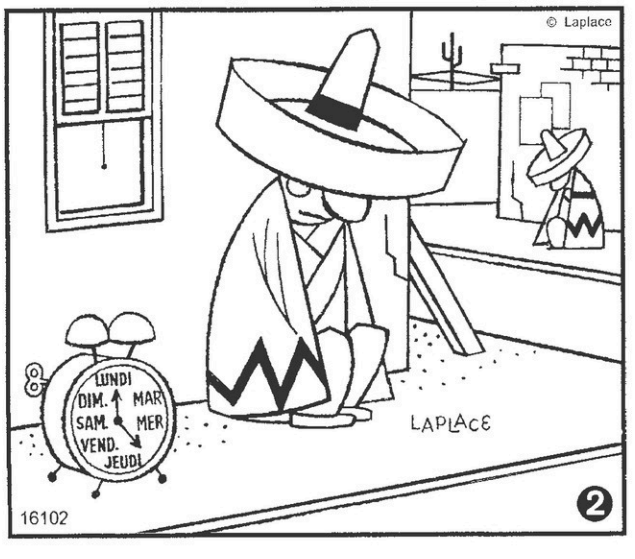

SOLUTION

1 Oreille du dormeur. **2** Ceinture de son pantalon. **3** Le pan gauche du poncho est plus long. **4** Forme de la bande noire sur la queue du poncho. **5** Un pied du réveil n'est pas à sa place. **6** Le timbre de droite du réveil est plus gros. **7** Les affiches sur la maison de droite. **8** Le pied du cactus est plus court.

Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

Concours Web LaVoixdelEst.ca

Concours La Voix de l'Est
dans votre quotidien

1833672

MC4385

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■						
2								■				
3						■						
4			■									
5				■		■			■		■	
6							■					
7		■								■		■
8					■							
9	■							■				
10					■							
11								■				
12					■							

Jeux07_janvier_15

	3		1			4	2	
					8			9
4		6			2			
		9			6		8	5
3			4				6	
	2						7	
			9	7		5		
		4	2			7		
8	1						9	

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2877

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	9	6	4	1	2	8	7	3
7	2	3	9	8	6	4	5	1
4	1	8	3	5	7	9	2	6
9	7	1	5	3	8	6	4	2
3	5	4	2	6	1	7	9	8
6	8	2	7	9	4	1	3	5
8	3	5	1	4	9	2	6	7
1	4	7	6	2	3	5	8	9
2	6	9	8	7	5	3	1	4

Par Fabien Savary 2876

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

NOMINATIONS AU TRIBUNAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le tiers issu de sympathisants conservateurs

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Une analyse indépendante des personnes nommées par le gouvernement conservateur au tribunal administratif sur la sécurité sociale, obtenue par *La Presse Canadienne*, permet d'apprendre que 32 des 96 personnes nommées par le gouvernement Harper au tribunal ont déjà contribué à la caisse électorale du Parti conservateur, se sont déjà présentées sous la bannière conservatrice ou ont déjà travaillé pour un candidat conservateur.

Témoignant devant un comité des Communes le mois dernier, le ministre de l'Emploi, Jason Kenney, responsable du Tribunal de la sécurité sociale du Canada, avait plaidé que l'énorme arriéré dans les demandes de révision — 11 000 dossiers — s'expliquait notamment par le rigoureux processus de présélection des candidats, qui peut prendre jusqu'à 12 mois.

Le ministre Kenney soutenait ainsi que le gouvernement conservateur avait extirpé le patronage de ce processus de nominations — même s'il admettait que quelques-uns de ces membres, par ailleurs qualifiés, avaient très bien pu appuyer son parti par le passé.

L'analyse n'a pas permis par ailleurs de découvrir que les nouveaux membres de ce tribunal administratif avaient contribué à la caisse électorale d'un autre parti que le conservateur.

Par contre, un des finalistes a versé une contribution au Parti conservateur trois jours avant d'être officiellement nommé au tribunal, en mars 2013.

Ce qui ne veut pas dire que les candidats retenus ne possèdent pas les compétences requises pour le poste.

Le Tribunal de la sécurité sociale (TSS), composé de 74 membres à plein temps et de 22 membres à temps partiel, examine les demandes de révision pour les dossiers de l'assurance-emploi, du Régime de pensions du Canada ou de la sécurité de la vieillesse.

Depuis la fusion de ces instances sous le parapluie du TSS, des milliers de Canadiens, parfois aux prises avec une grave maladie ou une blessure sérieuse, doivent attendre des années avant d'obtenir audience, surtout pour des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

La porte-parole du ministre Kenney, Alexandra Fortier, a de son côté défendu les nominations, qui constituent selon elle une amélioration marquée par rapport à l'ancien système. « En fait, lors du plus récent processus de sélection, seuls 72 des 739 candidats ont été retenus en présélection. Le ministre nomme ensuite les membres du tribunal à partir de ce réservoir de candidats hautement qualifiés. La majorité de ces nouveaux membres n'ont aucun lien avec le parti », a-t-elle fait remarquer.

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com

3658124

BUSINESS FORMS inc. Supra FORMULES D'AFFAIRES inc.

Supra Formules d'affaires, important fabricant de formulaires d'affaires à Granby, est à la recherche d'une

RÉCEPTIONNISTE, PRÉPOSÉE À LA FACTURATION

Doit être bilingue, salaire offert à 15 $/h, 40 h/semaine.

Aussi un poste de

PRESSIER

avec expérience en formulaires d'affaires pour son équipe de soir. Salaire jusqu'à 27,29 $/h.

S.V.P. contacter Michel Labonté
Télécopieur : **450 777-1603**
Courriel : **mlabonte@supratech.ca**

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA

3656892

Centre d'Action Bénévole de Waterloo

COORDONNATRICE DES BÉNÉVOLES ET SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE

Le Centre d'action bénévole de Waterloo est un organisme communautaire ayant pour mission de faire la promotion de l'action bénévole et de répondre aux besoins du milieu par de l'action bénévole. Le Centre peut compter sur une équipe de 103 bénévoles pour offrir des services à la communauté.

Principales fonctions
- Participer à la promotion du bénévolat et au recrutement des bénévoles (entrevue, évaluation, programme de filtrage);
- Assurer l'encadrement et le suivi des bénévoles;
- Planifier le calendrier de formation des bénévoles et superviser sa réalisation;
- Participer à l'organisation des activités de reconnaissance des bénévoles;
- Assurer la coordination des bénévoles impliqués dans les services de maintien à domicile : la popote roulante, l'accompagnement/transport, les dîners animés, etc.
- Tenir à jour les dossiers informatiques des bénévoles et des bénéficiaires des services;
- Collaborer à la création et à la mise sur pied de nouveaux projets.

Qualifications et expériences requises
- Diplôme d'études collégiales en travail social
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais (clientèle anglophone)
- Capacité à travailler plusieurs dossiers parallèles
- Capable de travailler en équipe
- Faire preuve d'initiative, de leadership et d'autonomie
- Diplomatie et souci de la confidentialité
- Connaissances des logiciels Office
- Connaissance du milieu communautaire

Horaire de 35 h/semaine de 8 h 30 à 16 h 30
Salaire selon expérience plus avantages sociaux
Entrée en fonction : Dès que possible

Envoyez votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 23 janvier 2015. Centre d'action bénévole de Waterloo
Comité de sélection
107, rue Lewis Ouest, Waterloo (Québec) J0E 2N0
Par courriel : cabwaterloo@gmail.com ou par télécopieur : 450 539-4810
Seules les candidatures retenues seront contactées.

3656251

Concours La Voix de l'Est invite 25 familles aux INOUK

Ce 16 janvier, les Inouk célèbrent leur 10e anniversaire et rendent hommage à Daniel Lacroix.

Retournez ce coupon d'ici le mercredi 14 janvier, 13 h, à : *La Voix de l'Est*, 76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4

Concours La Voix de l'Est **25 FAMILLES AUX INOUK**

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Cell. : _____

Seuls les coupons découpés sur les pointillés seront acceptés

Chaque gagnant recevra 4 laissez-passer pour le match du 16 janvier contre Sainte-Agathe. Le tirage aura lieu le 14 janvier à 13 h 30 au journal et les gagnants seront avisés le jour même. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est*.

3615102

Chez Trudeau Restaurant
348, rue Principale
Granby
450 378.2874

Il y a longtemps que je l'aime!

SPÉCIAL
Matin des travailleurs
4,75$ + taxes 2 menus au choix
Du lundi au vendredi
de 6 h a.m. à 9 h a.m.

SPÉCIAL
Crevettes du chef
13,99$ + taxes
Tous les jours dès 17 h

3651335

Comparez nos prix de cartouches originales, nous sommes très compétitif!

hp brother Canon
xerox LEXMARK SAMSUNG

5% DE RABAIS
Sur toutes les cartouches originales laser et jet d'encre
Sur présentation de ce coupon, 1 coupon par client par visite.
Ne peux être jumelé à aucune autre promotion, valide jusqu'au 31 janvier 2015

MULTIFONCTION LASER MONOCHROME 5 EN 1
SL-M2885FW
• Imprime recto-verso
• Numérise
• Photocopie
189,95$* + écofrais
ÉCONOMISEZ 130$
LASER | ENCRE | PAGES PAR MINUTE 29 | CHARGEMENT 250 PAGES | CONNECTIVITÉ WI-FI NFC

LA RECHARGE.CA
SOLUTIONS D'IMPRESSION
Granby
565, rue Principale
T.: 450 777.4447
C.: granby@larecharge.ca

3613573

CHEZ DOOLY'S, Y'A PAS DE BOULE EN MIROIR...
MAIS Y'A DU FUN EN MASSE!

Billard - Écrans géants - Événements spéciaux - Et surtout... de l'ambiance!
Demandez notre salon privé pour vos partys.

DOOLY'S
doolysquebec.com
460 rue Desjardins Sud, Granby (J2G 7K7)
Téléphone : 450 777-1116
doolysgranby@doolysquebec.com

CHIENS À BORD DES AVIONS

La Cour rejette les restrictions imposées à Air Canada

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — L'Office des transports du Canada s'est vu ordonner de revoir sa décision requérant qu'Air Canada établisse une zone tampon entre les chiens permis à bord et les passagers souffrant d'allergies.

La Cour d'appel fédérale a rejeté la décision de l'agence fédérale, déterminant qu'elle avait été prise sans véritable preuve et sans prendre en considération le point de vue d'Air Canada selon lequel un remède moins intrusif pouvait être trouvé.

L'agence a déterminé en août 2013 qu'Air Canada devait constituer une zone tampon d'au moins cinq rangées pour séparer les passagers souffrant d'allergies des chiens d'assistance ou des chiens domestiques voyageant dans des cages de transport en cabine.

Dans les avions sans système de filtration d'air HEPA, l'agence a interdit tous les chiens domestiques dès lors qu'un passager allergique se trouve à bord.

Dans les cas impliquant un chien d'assistance à bord de ces avions, la priorité devait être donnée à quiconque réservait ses billets en premier — le passager avec un chien ou le passager souffrant d'allergies.

L'avis de l'Office des transports du Canada a été rendu après qu'un passager s'est plaint que la politique d'Air Canada créait un « obstacle abusif à la mobilité » des passagers souffrant d'une allergie aux chiens.

PHOTO JACYNTHE TREMBLAY

L'Office des transports du Canada avait déterminé qu'Air Canada devait établir une zone tampon pour séparer les passagers souffrant d'allergies des chiens d'assistance ou des chiens domestiques voyageant dans des cages de transport.

Air Canada a fait appel de la décision devant la Cour d'appel fédérale.

Un comité de trois juges a conclu le mois dernier que l'Office des transports du Canada avait rendu sa décision sans prendre en compte un exposé détaillé d'Air Canada. Et cela, affirment les juges, constitue un manque d'équité procédurale.

Dans cet exposé, le transporteur arguait que les phanères de chien ne circulaient pas dans les airs aussi aisément que ceux d'un chat, et qu'une approche moins restrictive pouvait être prise.

Le juge Marc Nadon a écrit au nom du comité que le « bon sens » aurait prévalu si l'agence avait pris conscience qu'elle statuait sur ces enjeux importants sans la « participation entière » d'Air Canada.

3594729

LES MAISONS HORIZON.com
Plus de 21 ans de clients satisfaits

De l'achat à la livraison, on s'occupe de tout sans intermédiaire!

COTTAGES | JUMELÉS | UNIFAMILIALES | CONDOS
COWANSVILLE (projets Déragon et McClure) ET GRANBY (projet du Séminaire)

VISITE LIBRE
LES SAMEDIS ET DIMANCHES
DE 12 h À 16 h
En semaine de 9 h à 17 h
ou soir sur rendez-vous.

MAÎTRE CONSTRUCTEUR PLATINE
abritat
VOTRE GARANTIE

COTTAGE NOUVEAU CONCEPT
3 ch. à c., planchers chauffants
À partir de 209 500$ taxes et infrastructures incluses, terrassement paysagé inclus.

BUREAU DES VENTES
602-4, rue J.A.-Déragon,
Cowansville • 450 830-0550
450 375-7631

R.B.Q. 5635-5084-01

Québec serre la vis à l'aide sociale

LE SOLEIL — Le gouvernement de Philippe Couillard resserre certains critères donnant droit au programme d'aide sociale québécois.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, doit en faire l'annonce incessamment.

Selon des informations obtenues par *Le Soleil*, le gouvernement ne touche pas aux montants de base des prestations versées aux différentes catégories de bénéficiaires, mais rogne dans certains critères qui, en bout de course, auront un effet sur l'admissibilité.

Par exemple, il reverrait les plafonds liés à la valeur de la résidence des prestataires d'aide sociale pour déterminer les montants auxquels ils ont droit — pour ceux qui en possèdent une.

Il resserrerait aussi les règles actuelles sur le partage d'un logement loué par un prestataire.

Les fraudeurs seraient par ailleurs davantage pénalisés.

Engagée dans une entreprise de « redressement des finances publiques », selon ses mots, et d'« austérité », selon ses adversaires, l'équipe gouvernementale cherchera à faire valoir que ces changements relèvent du « gros bon sens » et qu'ils sont modérés. D'autres mesures seraient cependant à venir.

Notons que rien ne serait prévu, dans ce premier train de mesures, pour corriger ce que les élus de l'Assemblée nationale ont déjà, et à l'unanimité, jugé être une injustice. Les prestations d'aide sociale des mères monoparentales touchant une pension alimentaire pour enfants continueront en effet d'être amputées.

En novembre 2012, sous le gouvernement du Parti québécois, les députés avaient adopté une résolution exhortant le gouvernement du Québec à agir « avec diligence et équité afin que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être traitées comme un revenu dans le calcul, entre autres, des prestations d'aide sociale ».

Pour des questions budgétaires, le gouvernement de Pauline Marois avait finalement choisi de ne pas donner suite à cette motion. C'est aussi ce qu'aurait décidé de faire l'actuel gouvernement, selon nos informations.

Pas une première

Les réformes de grande ou de petite ampleur se succèdent à l'aide sociale. En 2013, le gouvernement du Parti québécois s'était fait accuser de procéder à des coupes sauvages dans l'aide offerte aux plus démunis de la société.

À ce moment-là, les ménages composés de deux parents aptes au travail ont perdu une allocation mensuelle de 129 $ liée à la charge d'un enfant de moins de cinq ans. Le seuil minimal pour recevoir une allocation de même valeur compensant les difficultés à percer le marché du travail avait été repoussé de 55 à 58 ans.

En contrepartie, la ministre Maltais avait mis sur la table une allocation de 195 $ par mois pour les prestataires s'inscrivant dans un programme visant à accroître leur employabilité.

Au total, les mesures d'aide financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale coûtent près de 2,9 milliards $ par année.

En tenant compte des adultes et des enfants, près de 299 000 Québécois vivent d'aide sociale à proprement parler — ou survivent tant bien que mal grâce à elle. L'aide moyenne versée à ces ménages est de 670 $ par mois.

Près de 144 000 adultes et enfants sont pour leur part inscrits au Programme de solidarité sociale, lequel fournit des subsides mensuels moyens de 865 $ par ménage.

3615394

AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO
SOYEZ PRÊT POUR L'HIVER GRÂCE À NOS DÉMARREURS À DISTANCE. INFORMEZ-VOUS!
Pascal Laguë
450 534-3621
1382, rue Shefford, Bromont

3614096

L'Extra

Problème n° 653

- Michel Hannequart-www.hannequart.com

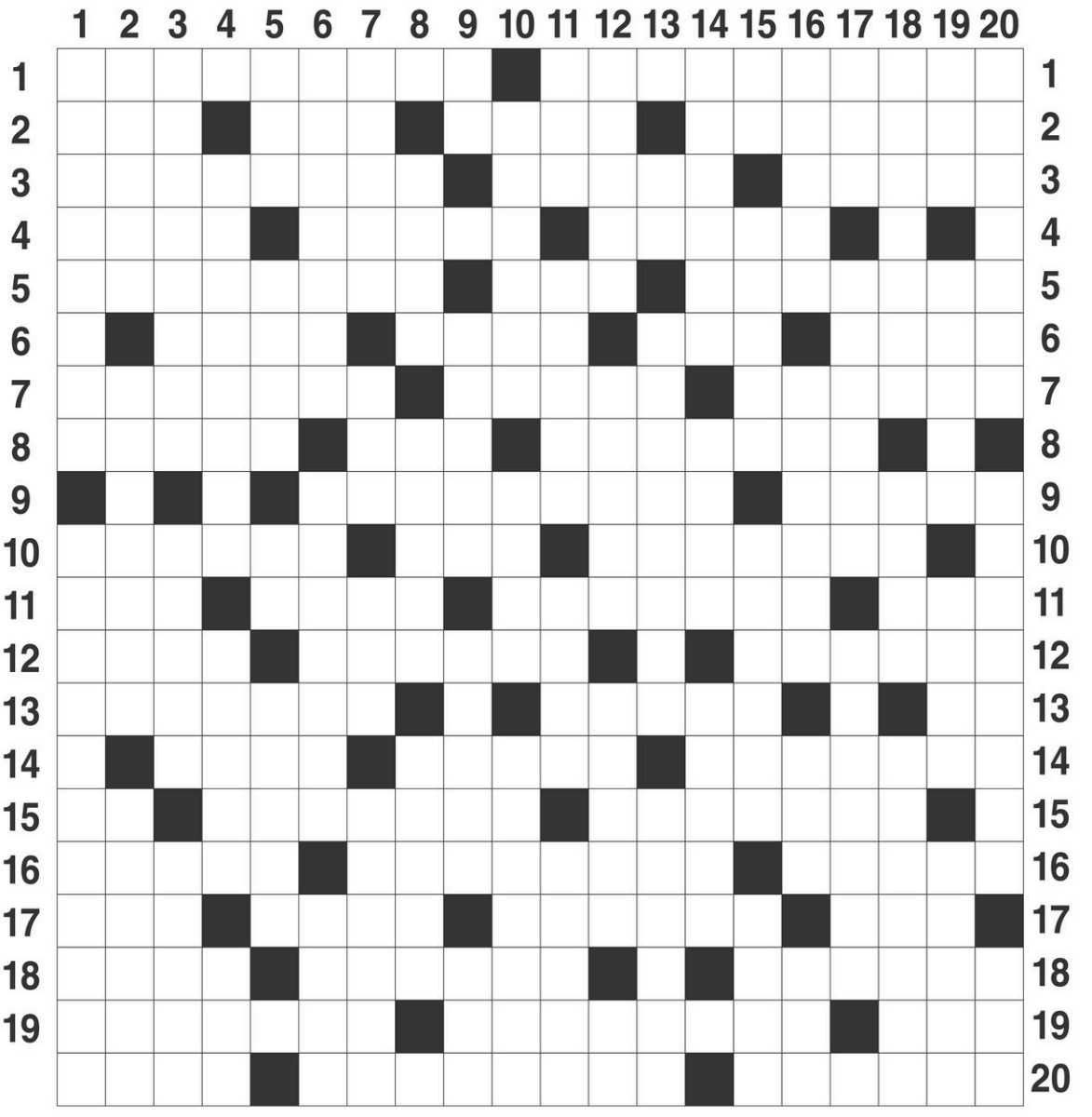

HORIZONTALEMENT

1. Brûlant - Elle fût brûlée vive en 1431.
2. Elle a vécu dans un jardin - Couche - Contribution - Arrivée.
3. Voler des fruits, des légumes - Choc - Formules.
4. Bourriques - Bon - Mou.
5. Préciser - Pronom interrogatif - Grand chapelet.
6. Mange - Anciennes monnaies - Flûte de roseau - Il filtre.
7. Stérilise - Résisté - Façon de préparer un plat.
8. Écossais - En Suisse - Partie d'une poussette.
9. Mise à mort - Aromatisé.
10. Dégoûtés - Suffixe - Qui ne brûle plus.
11. Requiescat in pace - Gaz - Bord d'un bois - Pointe d'Espagne.
12. Fusionne - Slaves - Il régna sur l'Iran de 1501 à 1524.
13. Calmant - Transpirations - En tête.
14. Une des Îles Britanniques - Pas faciles - Adorée.
15. Usages traditionnels - Exténué - Femme d'un souverain.
16. Dessin fini - Fractionnées - Terme de rugby.
17. Flanqué - Éruption cutanée - Mises à sec - Obtenus.
18. Prénom masculin - Immature - Organe femelle des plantes à fleurs.
19. Quatre-vingt-dix - Futurs Suisses - Période des vacances.
20. Brûler la cervelle - Dont on a enlevé l'eau - Machine-outil.

VERTICALEMENT

1. Brûlé - À brûle-pourpoint.
2. Joueur de la ligne d'attaque - Bonbon - Héros de bande dessinée.
3. Divinités marines - L'abeille en est un - Des machines et des hommes.
4. Pompées - Peser un emballage - Grand véhicule.
5. Choisi - Lisses - Indique la manière - Remorquer.
6. Petites rides - Alcaloïde toxique - Fait pour.
7. Décapite - Pronom - Exprime le soulagement - Sorties.
8. Pouffer - Rognons - Languette de saxophone.
9. Xénon - Utiles en cas de crevaisons - Enchâssé - Lettre grecque.
10. Peut être en blanc - Coule en Afrique - Prothèse amovible.
11. Prénom - Épuisant - Né de - Plaque de ciment.
12. Cuit à l'étouffée - Joyeuses - En Suisse - Cale.
13. Grand dieu - Violent excitant - Filets de pêche.
14. Sans préparation - Père d'Iule - Élargit.
15. Neptunium - Fair-play - Nacrer - Poisson marin.
16. Brettes - Unies - Dit non - Préfixe.
17. Châtiment - Ancienne mesure - Possession.
18. Pièce de charpente - Ville allemande - Déplaire.
19. Le temps des amours - Circulent au Cambodge - Naturel - Qui sert.
20. Mettent fin à - Progressent - Terme de tennis.

Extra7_janvier_15

SOLUTION

problème n° 652

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	B	R	I	A	N	M	U	L	R	O	N	E	Y	■	G	A	R	D	E	R
2	I	O	N	I	E	■	S	A	I	N	■	C	I	M	E	T	I	E	R	E
3	S	I	C	■	R	A	I	R	E	■	L	U	N	E	■	R	A	V	E	S
4	U	S	U	R	E	■	N	E	U	R	A	L	■	S	P	I	■	E	S	T
5	L	■	S	O	S	I	E	■	R	A	C	E	E	■	O	U	S	T	■	E
6	F	I	E	L	■	P	R	E	S	T	E	■	P	R	I	M	A	I	R	E
7	I	N	■	E	V	E	■	L	■	S	E	N	I	O	R	■	P	R	E	S
8	T	O	I	S	E	■	P	A	S	■	S	A	■	B	E	K	E	■	D	■
9	E	D	O	■	L	L	A	N	O	S	■	O	B	I	■	S	E	T	A	R
10	D	O	U	C	E	U	R	■	I	N	N	■	I	N	F	O	■	I	N	O
11	E	R	R	E	■	E	T	C	■	O	I	E	S	■	O	U	F	A	■	S
12	P	E	T	I	T	■	I	A	M	B	E	■	E	S	E	R	I	N	E	S
13	O	■	E	N	H	A	R	D	I	■	C	O	T	O	N	■	X	■	T	E
14	T	E	S	T	E	S	■	E	S	T	E	S	■	R	E	L	E	V	E	R
15	A	L	■	E	■	S	E	N	■	U	S	E	N	T	■	E	M	E	T	■
16	S	O	U	S	C	U	T	A	N	E	■	R	U	I	S	S	E	L	E	R
17	S	I	R	■	A	R	I	S	E	■	T	A	I	R	E	■	N	O	M	E
18	I	G	N	E	■	E	R	■	T	R	A	I	T	■	V	E	T	U	E	S
19	U	N	E	■	R	U	E	N	T	■	R	E	E	L	I	T	■	T	N	T
20	M	E	S	S	I	R	E	■	E	V	A	S	E	■	R	A	R	E	T	E

3615462
HIBISCUS
COIFFURE BOUTIQUE
Complice de votre beauté!
NOUVEAUTÉ!
Nouveaux talents les lundis et mardis.
Recevez des escomptes sur vos services habituels en mentionnant cette publicité.
450 534.3181
www.coiffurehibiscus.com
35, rue John-Savage, local 104, Bromont

3615530
CUISINES La Vieille Forge
PERSONNALISÉE
FONCTIONNELLE
ACCESSIBLE
T : 450 539•1367
lavieilleforge.ca

3643916
HARLEY-DAVIDSON CYCLES
CARRIER HARLEY-DAVIDSON
SAINT-HYACINTHE
sortie 130, autoroute 20
Tél.: 450 253-6686
DRUMMONDVILLE
sortie 170, autoroute 20
Tél.: 819 395-2464
CARRIERHD.CA
SHERBROOKE HARLEY-DAVIDSON
SHERBROOKE
4203 King Ouest
Tél.: 819 563-0707
SHERBROOKE HARLEY.COM
RÉALISEZ VOTRE RÊVE!
UN GROUPE QUI INSPIRE CONFIANCE

La malbouffe nuirait aux performances scolaires

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — La quantité de malbouffe consommée par les enfants semble être associée à leur performance à l'école, selon ce que laisse entendre une vaste étude américaine.

Les chercheurs ont découvert que plus les enfants mangent de malbouffe en cinquième année, plus faibles seront leurs progrès en lecture, en mathématiques et en sciences quelques années plus tard, en deuxième secondaire.

Les résultats des enfants qui consommaient le plus de malbouffe étaient inférieurs d'environ 20% aux résultats des enfants qui n'en mangeaient pas du tout, a dit la professeure Kelly Purtell, de l'université Ohio State.

Le lien entre la malbouffe et la mauvaise performance scolaire persistait même en tenant compte de facteurs comme l'activité physique, le temps passé devant la télévision, le statut socioéconomique de la famille, et les caractéristiques du quartier ou de l'école.

Des quelque 12 000 enfants qui ont rempli un questionnaire, seulement 29 % n'avaient consommé aucune malbouffe au cours de la semaine précédente, contre 10 %qui en avaient mangé tous les jours et un autre 10 % en en avaient mangé entre quatre et six fois.

Un peu plus de la moitié des enfants avaient consommé de la malbouffe entre une et trois fois pendant la dernière semaine.

Les enfants qui en avaient mangé entre quatre et six fois témoignaient d'une croissance nettement plus faible dans les trois domaines que ceux qui n'en avaient pas mangé du tout. Les enfants qui en avaient mangé entre une et trois fois démontraient une croissance plus faible en mathématiques, mais pas dans les deux autres sujets.

M^me^ Purtell a prévenu qu'elle n'est pas en mesure d'affirmer que la malbouffe est directement responsable de la baisse de performance, mais elle dit croire à l'existence d'un certain lien.

Des études antérieures avaient démontré que la malbouffe ne contient pas certains nutriants, comme le fer, qui aident au développement cognitif. De plus, une alimentation riche en gras et en sucre semble nuire à la mémoire et à l'apprentissage.

Les résultats de cette étude ont été publiés récemment par le journal médical *Clinical Pediatrics*.

PHOTO LAETITIA DE KONINCK, ARCHIVES LE SOLEIL

Des chercheurs américains ont découvert que plus les enfants mangent de malbouffe en cinquième année, plus faibles seront leurs progrès en lecture, en mathématiques et en sciences quelques années plus tard.

3648785
valois opticien
À la mode d'aujourd'hui !
CHEZ NOUS VOUS AUREZ L'EMBARRAS DU CHOIX!
2035, ROUTE 112, ST-CÉSAIRE 450 469-1513

3594657
Gîte Aux Portes du Temps
La Costumière
Plus qu'une expérience, un gîte !
• Gîte/restaurant Le Griffon blanc
• Mariages/événements spéciaux
SUR RÉSERVATION
450 548-2245
www.giteauxportesdutemps.com

3652628
POUR RÉALISER VOS PROJETS DE CONSTRUCTION
MSA
Coffrage de tous genres
- Résidentiel
- Commercial - Industriel
- Agricole - Isolant
• Dalles, balcons, trottoirs
• Goudronnage
• Finition de plancher
• Béton
SERVICE, QUALITÉ ET COMPÉTENCE
Béton Mobile St-Alphonse Inc.
111, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
Cell. : 450 521-2226
450 375-4055
RBQ : 8254-9346-02
MSA
betonmsa@videotron.ca

3653947
Nous visons l'emploi
SEMO
SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'OEUVRE DE GRANBY & RÉGION
VOUS ÊTES SANS EMPLOI ?
45 ans et plus
Service d'aide à la recherche d'emploi
■ La Haute-Yamaska
■ Brome-Missisquoi
450 777-3771
www.semogranby.com
Services financés par :
Emploi Québec Montérégie

AIRASIA

Les recherches ralenties

PANGKALAN BUN, INDONÉSIE (ASSOCIATED PRESS) — Des courants puissants ont contraint l'Indonésie à élargir la zone de recherches, hier, pour retrouver le vol 8501 d'AirAsia qui s'est abîmé dans la mer de Java le 28 décembre.

Une mer démontée et le mauvais temps continuent à éparpiller les débris et empêchent les secouristes d'atteindre les restes de l'avion qui se trouvent possiblement au fond de l'eau.

Deux corps ont été repêchés hier, portant le total à 39, mais le temps qui passe fait craindre qu'il devienne plus compliqué de retrouver les autres.

Un responsable indonésien des opérations de secours a reconnu que le temps commence à presser, tout en prévenant qu'il est difficile de lutter contre la météo.

Les opérations de recherches seront maintenant élargies d'environ 185 kilomètres carrés.

Un navire américain, le USS Fort Worth, a repéré deux gros objets métalliques à environ 30 mètres sous la surface et tente actuellement de les identifier.

Sept objets ont maintenant été repérés au fond de l'océan. Deux plongeurs ont profité d'une brève accalmie pour se lancer à l'eau hier, mais la puissance des courants les a empêchés d'aller plus loin.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Les opérations de recherches seront maintenant élargies d'environ 185 kilomètres carrés.

Sanctions et météo

Le ministère indonésien des Transports a imposé lundi des sanctions à pratiquement tous ceux qui ont permis au vol 8501 de décoller sans détenir les autorisations nécessaires.

La cause de l'écrasement demeure inconnue, mais la météo pourrait avoir joué un rôle. Quarante-deux minutes après le décollage de Surabaya, les pilotes du vol à destination de Singapour ont contacté le contrôle aérien pour demander la permission de prendre de l'altitude pour éviter des nuages orageux, mais ne l'ont pas obtenue en raison de la circulation aérienne.

Quelques minutes plus tard, l'avion disparaissait des radars. Aucun appel de détresse n'a été lancé.

Les enregistreurs de bord, qui devraient continuer à émettre un signal pendant encore une vingtaine de jours, n'ont pas encore été retrouvés.

3644765

3654222

3614220

3615661

La Voix de l'Est présente un visage de l'entreprenariat régional

Publireportage

Kevin **GUNN** et Donna **NEFTIN**, propriétaires

OUVERTURE

Un nouveau centre d'entraînement SANS ABONNEMENT REQUIS vient de voir le jour à Granby!

Venez découvrir ce nouveau concept combinant nutrition, entraînement et motivation, sans obligation d'engagement, au mois ou à l'année. Un seul prix : 8 $/par cours (incluant un thé hydratant, l'entraînement de groupe de votre choix avec un entrainement motivant et un shake protéiné après l'entraînement.

CLUB FIT 24 offre des cours de Zumba et d'entraînement interval (exercices variés pour tout le corps) pour des gens de niveau débutant et intermédiaire, pour le moment. Ces cours sont disponibles 5 jours par semaine principalement en fin d'après-midi, à 17 h 45 et à 18 h 45 en semaine et le samedi de 10 h à 11 h. Le centre fait relâche le dimanche. L'horaire évolue, donc vous pouvez vérifier la mise à jour complète sur Facebook, sous Club Fit 24.

Dans un avenir rapproché, CLUB FIT 24 aimerait ajouter des cours de « maman poussette », de yoga pour aînés et autres activités. Le Centre recrute des entraineurs, bienvenue aux intéressés!

En plus d'être une formule innovatrice, Kevin Gunn et Donna Neftin, propriétaires, offrent une analyse corporelle GRATUITE qui évalue votre poids, masse musculaire, % de gras, % d'eau, l'âge métabolique et plus. Leur balance Tanita donne l'heure juste ! Ça donne un point de départ, puis Kevin et Donna vous assurent un suivi afin de maximiser vos résultats.

Le CLUB FIT 24 est dépositaire des produits Herbalife et peut vous seconder dans votre démarche de perte de poids, d'augmentation de masse musculaire ou votre remise en forme.

2015 est à nos portes, c'est l'heure des bonnes résolutions, venez essayer CLUB FIT 24 et vous l'adopterez !

CLUBFIT24
Embrassez une vie extraordinaire!

243, rue Principale, Granby 450 991-2400

12, rue Principale, Granby 450 776-1044
Rejoignez-nous sur : Restaurant Le MacIntosh Pub
www.lemacintosh.com

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Bella Champagne, de Cowansville;
Luc Meunier, de Farnham;
Jacques Deslauriers, de Farham;
Vicky N. Benjamin, de Dunham;
Nathalie Galipeau, de Rosemère;
Julie Santerre, de Chambly;
Yves Gauthier, de Roxton-Falls;
Lisette Blais, de Roxton-Falls;
Alexandre Lavoie, de Waterloo;

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

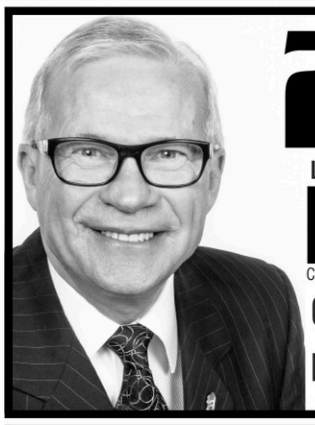

2030
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

3½ meublé, dans un triplex, pour personne tranquille avec bonnes références, 40 ans et + Libre imm., 475$ / ms. 450-378-7342.

PETIT **2½** tout inclus, chambre fermée, 2e étage, grande vitrine, immeuble très tranquille, pour personne de préférence de 40 ans et +. Nous vérifions le crédit. 458 Bourget Ouest #2, libre imm., 465$/ms. 450-375-3557

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

Bromont, 5½ rue de Laviolette, rez-de-chaussée, dans 6 logis, pl. céram. + flottant, asp. central. Personnes tranquilles et responsables. Pas de chien. Libre imm. 450-372-4450

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ libre 1er déc., et 5½ libres imm. Conciergerie/Tranquille/Sécuritaire. Références. 450-578-0963 **Placemasse.ca**

3½ semi-meublé ou non, inst, lav-séc./lav.vais., patio 12 pi., remise 4x10, 1er ét., 109 Bourgeois. Dans 6 logis, tranquille. 450-375-7735

4½ bas d'un duplex, rénové, 580$/mois, libre imm., près du Cégep. 450 405-9709

Beau grand 3½, 1er étage, rue Bertrand, tranquille, flottant, céramique, locker au sous-sol, ascenseur, 590$ / ms, libre. 450 522-9235

BEAUX GRANDS 4½, sect.parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650$, libres 1er juillet. FAUT VOIR! 450-360-4676.

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

GRAND 4½, 1er étage, libre 1er déc. Semi-meublé ou non, câble fourni. Pas de chien. Réf. 450-372-0557

158 MAISONS À LOUER À GRANBY

MAISON AU CENTRE-VILLE, 3 c.c., terrain et cour privés à l'arrière, 2 salles de bain. Libre imm., 880$ / ms. 450 405-9709

160 CHAMBRES À LOUER

PRÈS DES SERVICES, endroit calme, chaleureux, stat., cuisine complète, lav.-séch., câble, Internet et produits de base inclus. Disp. imm., 105$/sem. Calme assuré. Non-fumeurs. Réf. demandées. Denis 450 777-3666

SUPER, CONFORTABLE, CALME Tous les services: buanderie, câble, Internet, stat. Pour travailleur(euse) sobres, non-fumeurs. Haute-ville, 320$/mois. 450 776-1211

166 LOCAUX À LOUER

2 locaux commerciaux: 5,700 et 1900 pi.ca., Très bien situés à Waterloo. On peut jumeler les deux. 450-522-3013

Centre-ville, très beau local commercial 1450 pi2 + sous-sol, disponible imm. 450-578-5091

167 ENTREPOTS GARAGES À LOUER

LOCAL OU ENTREPÔT 3000 pi.ca., avec mezzanine, bureau, porte de 14 x 14, déneigement inclus. 1,200$/mois, libre imm. 450-378-7454

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 17 ans au Québec avec + de 300 franchisés. Nous fournissons: clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500$ et 10 000$ par mois; investissement disponible; à partir de 4 000$

Aussi disponible dans la région de Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Un seul paiement par mois.
Cartes de crédit, impôts,TPS/TVQ, Hydro, téléphone, saisies, marges, câble, etc.
Consultation gratuite et sans obligation.
1-888-371-0661

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-2559
Siège social: Montréal

257 DEMANDE À ACHETER

Rercherche FOIN DÉCLASSÉ EN PETITES BALLES
450 830-0738

301 DIVERS ARTICLES

STORE DÉCO MOBILE
Service à domicile
• Vente • Installation
• Réparation
• Estimation gratuite
• Prix compétitifs
• Stores de tout genre
• Toiles de tout genre
• Livraison incluse
• Service de décoration
• Service de confection

Stéphanie Décoratrice — Alain Conseiller

450 372-8499 VISA

Après 40 belles années à vous servir
Nous vous disons au revoir!

Notre **vente de** liquidation de **fermeture**
débute
Le samedi 3 janvier
Jusqu'à épuisement des stocks

BOUTIQUE UNIFORME JJ
193 Robinson Sud
Granby 450 378-0090

OFFERT À TOUS !
AIMERAIS-TU VOYAGER, faire un peu plus d'argent et avoir du plaisir. Une cie pharmaceutique vous offre la possibilité. 450-375-2212

318 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS DE FOYER SEC à la corde
BOIS D'ALLUMAGE CÈDRE SEC en sac.
450-263-5862

351 MESSAGES PERSONNELS

★ A1 ROMANCE ENR ★
Service d'accompagnement
Reçoit & se déplace. 7/7 -24/24.
450-405-4902

EVASION ACCOMPAGNEMENT
GRANBY 579 488-3656
1 EN VILLE ! ! !
Elles vous reçoivent ou se déplacent.

+ + + Je te reçois chez moi, discrète, 35 ans, 130 lb, 36D, yeux pers, très belle apparence. Jour et soir. Julie, 450-330-0206

VANESSA 29 ans, 5'8", 135 lb, 36B, cheveux longs bruns, chaleureuse, ouverte d'esprit. Discrétion. 450-525-6878

404 COURS

KARATÉ PARENT-ENFANT
stretching
www.centreshin.com 450 378-4686

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Forfait. 7 jours- Granby 450-956-0725

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Granby CHRYSLER
Granby Chrysler recherche un
Représentant(e) des ventes pour véhicules d'occasion
• Bilingue
• Polyvalent(e)
• Entregent
• Expérience dans la vente au détail
Envoyez votre c.v. à
normand.lussier@granbychrysler.com

HYUNDAI COWANSVILLE
recherche
AVISEUR(E) TECHNIQUE
département du service
• Avec expérience
• Bilingue
• Prêt à relever des défis
Contactez Pierre ou Chantale
450 266-3000

Besoin de **SECRÉTAIRES** à temps plein ou partiel, avec 3 ans d'expérience.
CV : info@lespeintresmt.com 450 330-0000

COIFFURE NOUVEL AIR recherche
COIFFEUR(SE) passionné(e) avec clientèle.
Situé dans un nouveau décor. 450 378-0400

LA RÉSIDENCE DU MONT
est à la recherche d'un(e)
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
pour un remplacement d'un congé maladie d'une durée indéterminée.
✔ Quart de travail de soir
✔ à raison de 3 ou 4 soirs / semaine
✔ incluant une fin de semaine sur deux
CV : residencedumont@videotron.ca
Par télécopieur 450-375-5692

OFFRE D'EMPLOI
PRÉPOSÉ(E)S AUX BÉNÉFICIAIRES TEMPS PLEIN
✔ Disponible le soir et/ou la nuit
✔ Une fin semaine sur deux
✔ Salaire selon expérience et compétence
✔ Allocation pour l'uniforme
✔ PDSB, secourisme serait un atout

Télécopiez CV au 450 955-1315
Envoyez par courriel au maisoncowansville@hotmail.com
Déposez votre CV en résidence 430, rue Beaumont, Cowansville, Qc J2K 1W1 Tél : 450 266-4545

RECHERCHE ESTHÉTICIENNES pour salon d'esthétique déjà établi. Maripier, 450 372-4332

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Plusieurs postes disponibles!
Entrée en poste très rapide!

JOURNALIER – LAC BROME
★ Jour / Soir / Nuit / Fin de semaine
★ Temps plein ou partiel
★ Aucune expérience requise!

APPELEZ-NOUS 450-375-8788
Et demandez Amanda
Faites nous parvenir votre cv au granby@adecco.qc.ca

UNIPRIX ACTON VALE
recherche
ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN PHARMACIE
temps plein ou partiel
avec cours ou expérience.
Souci du détail et de la minutie, sens de l'intiniative, fiable et dynamique.

Aussi recherche
CAISSIER(E) LABORATOIRE
Sens développé du service à la clientèle et de l'organisation.

Présentez-vous avec votre CV au 725, rue Roxton, à Acton Vale a/s d'un des propriétaires :
Nathalie Jean ou Philippe Côté
☎ 450-546-2522

553 APPELS D'OFFRES

COGEMRHY
Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC

Appel d'offres ÉCO2014/006
FOURNITURE DE CONTENEURS, TRANSPORT, TRI ET MISE EN VALEUR DES CRD DIVERS, DU GRANULAIRE ET DES ENCOMBRANTS POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA SITUÉ À GRANBY
CLÔTURE : 6 février 2015 à 14 H

Des soumissions scellées seront reçues par la Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska (COGEMRHY) **jusqu'à 14 h**, heure locale en vigueur, **le vendredi 6 février 2015**, pour la fourniture de conteneurs, le transport, le tri et mise en valeur des résidus de construction, de rénovation, de démolition divers (CRD divers), des matériaux granulaires ainsi que des encombrants.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de la MRC de La Haute-Yamaska (A/S de COGEMRHY) située au 142 rue Dufferin, bureau 100 à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut. Le document d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant au *Système électronique d'appels d'offres* (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Internet www.seao.com en stipulant le numéro de référence 851649. Le document peut être obtenu au coût établi par le SEAO.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission d'une valeur au moins égale à 10 % de la valeur totale de la soumission (TPS et TVQ incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à COGEMRHY ou une lettre de garantie bancaire irrévocable.

COGEMRHY ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes à 14 h 05 au jour indiqué en rubrique au bureau de la MRC. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Gilles Pelletier Directeur général
Granby, le 29 décembre 2014

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2014
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

Granby

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP24-2014 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale IN03C à même une partie de la zone résidentielle IN04R (secteur situé au sud de la rue Robitaille et à l'ouest de la rue Lemieux), d'agrandir la zone résidentielle HN19R à même une partie de la zone résidentielle HN20R (secteur situé entre les rues Denison Est et de la Passiflore et à l'ouest de la rue du Lys-Blanc), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP24-2014.

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 novembre 2014, le conseil a adopté, le 15 décembre 2014, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP24-2014 modifiant le règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale IN03C à même une partie de la zone résidentielle IN04R (secteur situé au sud de la rue Robitaille et à l'ouest de la rue Lemieux), d'agrandir la zone résidentielle HN19R à même une partie de la zone résidentielle HN20R (secteur situé entre les rues Denison Est et de la Passiflore et à l'ouest de la rue du Lys-Blanc), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP24-2014.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont les suivantes :

   a) Modifier le règlement numéro 0122-2008 de zonage et l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone commerciale IN03C à même une partie de la zone résidentielle IN04R jusqu'à la bande tampon de 66 m (secteur situé au sud de la rue Robitaille et à l'ouest de la rue Lemieux à savoir pour le Camping Granby);

   b) Modifier le règlement numéro 0122-2008 de zonage et l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle HN19R à même une partie de la zone résidentielle HN20R (secteur situé entre les rues Denison Est et de la Passiflore et à l'ouest de la rue du Lys-Blanc).

3. Que les dispositions mentionnées à l'article 2 peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :

   - Au point 2 a) la zone visée IN04R (secteur situé au sud de la rue Robitaille et à l'ouest de la rue Lemieux) et les zones contiguës IN03C, IN10R, IO03R et JN01A étant situées au nord de la rue Bruce et au sud de la rue Messier, à l'est par le Camping Granby et à l'est du boulevard Pierre-Laporte, à l'ouest de la piste cyclable, au sud de la route 112, au sud des rues Marcil, de Weimar et Robitaille;

   - Au point 2 b) la zone visée HN20R (secteur situé entre les rues Denison Est et de la Passiflore et à l'ouest de la rue du Lys-Blanc) et les zones contiguës GN02P, HN05R et HN19R étant situées au nord de la rue Denison Est et à l'ouest des rues du Lys-Blanc et du Chrysanthème, à l'est de la rue de l'Hémérocalle et au sud de la piste cyclable.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **15 janvier 2015.**

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP24-2014 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

Donné à Granby, le 7 janvier 2015.
La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

9260-4685 QUÉBEC INC.

AVIS est par la présente donné que la faillite de **9260-4685 QUÉBEC INC.**, ayant sa principale place d'affaires au 1012 Rue Principale, Granby, Québec, J2J 2N7, est survenue le 24e jour de décembre 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de janvier 2015, à 10h00 au Bureau du syndic, 1080 Côte du Beaver Hall, bureau 1810, Montréal, QC.

***DATÉ** le 7e jour de janvier 2015, à Montréal.*

Sylvain Lapointe, CPA, CA, CMA, CIRP
Syndic désigné

BLUMER LAPOINTE TULL & ASSOCIÉS SYNDICS INC.
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1810,
Montréal (Québec) H2Z 1S8
Tél. : 514 395-0570 • Téléc. : 514 395-0571
www.blumerlapointetull.com

Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

La réunion mensuelle de la Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi du Mardi 13 janvier 2015 à 18 h aura lieu **Mardi, le 20 janvier 2015 à 16 h 30**. Cette assemblée se tiendra au siège social de la Régie, au 2500, rang St-Joseph, Cowansville (Québec), J2K 3G6.

DONNÉ À COWANSVILLE CE DIX-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE QUATORZE.

Brigitte Nadeau
Directrice générale

Avis de demande de dissolution

Prenez avis que la personne morale **Auto Téléguidée Hors Piste Granby** ayant son siège au 95 Assomption, app. 407, Granby (QC) J2G 6W6 a décidé de procéder à sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'arricle 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises.

Fernand Roussy

AVIS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

Découvrez LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca

390382

CAMELOTS RECHERCHÉS

À WATERLOO

POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST
LA PRESSE
GAZETTE
ET RECORD

Parcours # 510
Pour les rues : Western 400 à 970
Montagne complet
Mario complet
Du Parc 450 à 535

Laissez vos coordonnées
au 450-375-4555 boîte vocale 529

Est-ce que tes besoins sont respectés?

le Changement

Alice maison Desmarais

450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

Abonnez-vous…
450 375-4555

PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Il reste aujourd'hui 127 prisonniers à Guantanamo, mais une soixantaine ont vu leur transfert approuvé parce qu'ils sont considérés comme inoffensifs.

GUANTANAMO

Les transferts de détenus s'accélèrent

LA PRESSE — L'administration américaine accélère depuis quelques mois le transfert de détenus hors de Guantanamo, ce qui rend plus plausible la fermeture du centre de détention.

Le président Barack Obama, qui avait fait de cette fermeture l'une des principales promesses de sa campagne électorale en vue de l'élection de 2008, a replacé cet objectif à l'ordre du jour, au dire des organisations de défense des droits de la personne.

Une priorité

« C'est clairement une priorité maintenant. L'administration sait qu'il ne lui reste pas beaucoup de temps pour procéder », a souligné en entrevue Laura Pitter, spécialiste des questions de contreterrorisme à Human Rights Watch.

Christopher Anders, juriste à l'American Civil Liberties Union (ACLU), note de son côté que le nombre de détenus n'avait pratiquement pas changé de 2009 à 2013, même si le président avait ordonné que la prison soit fermée au plus tard un an après son entrée en fonction.

« Il y a eu des efforts pendant les premiers mois pour y parvenir, mais, ensuite, la promesse a été pratiquement abandonnée », a-t-il déclaré.

Une importante grève de la faim, en 2013, a ramené le dossier à l'avant-plan et contribué à la relance des efforts pour transférer les détenus qui ne représentent pas de risque pour la sécurité des États-Unis, a relevé M. Anders.

Il reste aujourd'hui 127 prisonniers à Guantanamo, dont une soixantaine ont vu leur transfert approuvé parce qu'ils sont considérés comme inoffensifs.

Selon le *New York Times*, deux autres groupes doivent être transférés prochainement, ce qui fera baisser d'autant le taux d'occupation de la prison et augmenter en proportion le coût moyen de détention des prisonniers restants. Tant Me Pitter que M. Anders sont d'avis que cela va donner des arguments additionnels aux détracteurs de Guantanamo.

« Chaque prisonnier coûte environ 3 millions de dollars par année. C'est déjà 10 fois plus que ce que ça coûte dans une prison fédérale à sécurité maximale », souligne le représentant de l'ACLU.

Selon lui, le récent départ du secrétaire à la Défense, Chuck Hagel, qui se montrait apparemment réticent à autoriser les transferts, devrait les faciliter.

« Il semble qu'il s'asseyait sur les demandes d'approbation au lieu de les signer. C'est une des raisons pour lesquelles il a dû quitter son poste », relève M. Anders.

L'administration a par ailleurs dû se plier pendant plusieurs années aux contraintes sécuritaires imposées par le Congrès américain, qui exigeait des assurances sur le suivi des prisonniers avant leur transfert.

Ces exigences ont été allégées l'année dernière sans pour autant se traduire par une diminution marquée du nombre de prisonniers, note Me Pitter.

La situation était compliquée plus encore par le fait que de nombreux détenus étaient yéménites. L'instabilité marquée de la situation dans leur pays d'origine compliquait leur retour, si bien que l'administration a décidé récemment de faire appel à des pays tiers.

Selon M. Anders, le président américain intervient maintenant personnellement pour que des pays acceptent des détenus.

L'administration devra aussi décider ce qu'elle fera des prisonniers connus, comme Khalid Cheick Mohammed, le cerveau présumé des attentats du 11 septembre 2001.

Les organisations de défense des droits de la personne pensent que les détenus de Guantanamo contre lesquels les États-Unis ont des preuves sérieuses devraient être jugés en cour fédérale, en sol américain. Or, le Congrès interdit pour l'heure un tel transfert.

Selon Me Pitter, les commissions militaires mises sur pied à Guantanamo pour juger les détenus sont viciées et ne permettent pas la tenue de procès équitables et crédibles.

GIROUX PROVENCHER
Mme Louiselle - *1942-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, entourée des siens, suite à un dur combat contre le cancer, le 4 janvier 2015, à l'âge de 72 ans, est décédée madame Louiselle Provencher, née Giroux, épouse de feu Julien Provencher, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Manon Brière), Johanne (Pierre Côté) et Michel (Martine Hudon); ses petits-enfants : Mathieu Brière Provencher (Kim Sansoucy), Martin Brière Provencher, Josiane Provencher, Dany Provencher; sa soeur Lorraine (Raymond Lemire); ses frères : Clément (Paulette Gobeil), Julien et André, ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier son médecin Dre Isabelle Côté, l'infirmier Patrice Morin et les aidants qui l'ont entouré et lui ont prodigué tous les bons soins. Un remerciement spécial à toute l'équipe des soins palliatifs du Centre Hospitalier de Granby.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 10 janvier 2015 à compter de 12h jusqu'au départ du salon à 13h45 pour se rendre à l'église St-Eugène (97 rue Laval Sud, Granby) où le service sera célébré à 14h.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LECLAIR
M. Joseph - *1923-2015*

AVIS DE DÉCÈS

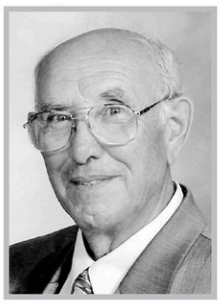

Au CHUS Fleurimont, le 4 janvier 2015, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Joseph Leclair, époux de feu Suzanne Dupaul, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Valcourt.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Alice, Jacinthe (Claude Marchand), Diane (Roland Dugal), Jean-Marie (Ginette Fontaine), Josée (Pierre Boivin); ses petits-enfants : Danielle, Hélène, David, Caroline, Dominique, Eveline, Sophie, Christine, Patrick, Mélanie; ses 14 arrière-petits-enfants; sa soeur Germaine. Il était aussi le frère de feu Olive. Il laisse également son beau-frère Gilles. Il était aussi le beau-frère de feu Rose, feu Marthe, feu Thérèse. Il laisse dans le deuil également ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
Monsieur Leclair repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE VALCOURT. La famille accueillera parents et amis au SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE VALCOURT, le jeudi 8 janvier 2015 de 19 h à 22 h ainsi que le vendredi 9 janvier, jour des funérailles, à compter de 10h jusqu'au départ du salon à 13h50 pour se rendre à l'église St-Joseph de Valcourt où le service sera célébré à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Valcourt à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer Granby et région serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
1112, rue St-Joseph, Valcourt, J0E 2L0 - Tél.: 450 532-2200 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

BEAUDIN
M. Michel - *1951-2015*

AVIS DE DÉCÈS

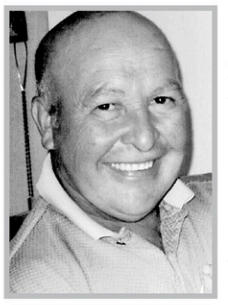

Entouré de sa famille à son domicile, le 5 janvier 2015, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Michel Beaudin, époux de Rita St-James, demeurant à Ste-Cécile de Milton.
Outre son épouse Rita, il laisse dans le deuil ses enfants : Isabelle (Franco), Sylvain, Nadia (Nicolas), ses deux petits amours : Cassye et Alice, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 13 heures le vendredi 9 janvier 2015, journée de la cérémonie au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR de Granby. La liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 9 janvier 2015 à 16 heures, en la Chapelle Le Sieur, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
La famille désire remercier les bons soins du Dr. Serge Corbin, le service d'oncologie, le personnel soignant du C.L.S.C. et plus particulièrement ses amis Serge et Monique Goyette.
Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

BOURASSA née LUSSIER
Mme Madeleine-1920-2014

AVIS DE DÉCÈS

À Pointe-Claire, le mercredi 24 décembre 2014 est décédée, à l'âge de 94 ans, Madeleine Lussier, épouse de feu Paul Bourassa.
Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants : Christiane (Roch Bérubé), Jean-Marie (Christine Groulx), Marcel (Alison Harper) et Sylvie (Michel Dubé); ses petits-enfants et arrière petits-enfants, sa soeur Bibiane Lussier, sa belle-soeur Antonia Masse Bourassa, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

La famille recevra les condoléances en l'église Ste-Geneviève, 16037 Gouin Ouest, Ste-Geneviève, le samedi 10 janvier à compter de 10 heures, suivies des funérailles.
Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation Bourassa Savaria, dont la mission est de soutenir les organismes de bienfaisance qui assistent les personnes à mobilité réduite.

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
DIRECTION
www.yveslegare.com Tél.: 514 595-1500

La violence conjugale n'est pas une chicane de couple

Maison Alice le Changement
Desmarais 450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes
et enfants victimes de violence conjugale

TRUC POUR DÉCOUVRIR +

DÉPLOYER LES ÉCRANS DÉFILANTS

- Pour consulter les écrans défilants, touchez le bouton représenté par deux écrans superposés ;
- Faites glisser les écrans vers la gauche ;
- Attention : pour revenir à l'écran d'origine, touchez l'arrière-plan, c'est-à-dire la zone en noir.

Disponible dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google play

POUR + DE CONSEILS

Centre de contact client 514 285-6911 du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 7 h à midi.

OU

Téléchargez le guide d'utilisation en visitant la section ***Mode d'emploi*** à LaPressePlus.ca

LA PRESSE +

BRUNELLE
Mme Lucienne - *1949-2014*

AVIS DE DÉCÈS

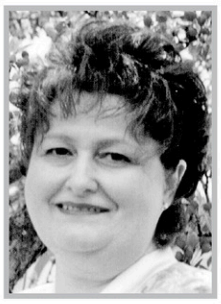

Paisiblement, au Centre d'Accueil de Cowansville, à l'âge de 65 ans, est décédée Madame Lucienne Brunelle, résidante de Cowansville. Elle était fille de feu Fernand Brunelle et feu Georgette Baril.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie (Pierre), feu Richard, Mélanie (Claude), ses petits-enfants : Karl, William, Leïa, Zachary et Raphaël, son frère et ses soeurs : Conrad, Juliette, Johanne, Manon et Suzanne, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ses neveux et ses nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville le vendredi 9 janvier 2015 de 19h à 22h. Le samedi 10 janvier 2015 le salon sera ouvert à compter de 9h. Une célébration en mémoire de sa vie suivra ce même samedi à 11h au complexe.
La famille désire remercier le personnel du Centre d'Accueil de Cowansville pour les bons soins prodigués à Madame Brunelle.
Des dons à la Société d'Alzheimer seraient grandement appréciés par la famille. Les formulaires seront disponibles au salon ou au : www.alzheimer.ca
Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Se recueillir, se retrouver.*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

LAPORTE NÉE GOYER
Mme Émilia - *1917-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Après une vie bien remplie, au Foyer Sutton, le 30 décembre 2014, est décédée Mme Émilia Goyer, à l'âge de 97 ans, résidente de Cowansville et autrefois de St-Bruno. Elle était l'épouse de feu Alexandre Laporte.
Elle laisse dans le deuil son fils Gilles (Mirelle Côté), ses filles : Lise (P.A. Déragon), feu Jean-Claude, Monique (Robert St-Martin), feu Hélène, Ghislaine (Guy Prénovost), Michelle (Pierre Duguay) et Marie-France, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ses neveux et ses nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.
Mme Laporte sera exposée au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville le jeudi 15 janvier 2015 de 19h à 22h. Vendredi 16 janvier 2015, le salon sera ouvert à compter de 9h. Les funérailles auront lieu en l'Église Ste-Rose-de-Lima à 11h ce même vendredi suivies de l'inhumation au cimetière paroissial Notre-Dame-de-Paix (rue Principale), à Cowansville.
Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d' Alzheimer. Les formulaires seront disponibles au complexe ou au www.alzheimer.ca
Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Se recueillir, se retrouver.*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

CÔTÉ ROYER
Mme Jacqueline - *1933-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 3 janvier 2015, à l'âge de 81 ans, est décédée madame Jacqueline Côté, épouse de feu Gaston Royer, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcel (Céline Jean), Ghislain. Elle était aussi la mère de feu Jean-Marc. Elle laisse également ses petits-enfants : Martin, Janie, Francis (Marie-Lyne), Claudia (Jonathan); ses arrière-petits-enfants : Antoine et Lylia; ses frères et soeurs: Lucille (André), Jean-Guy. Elle était aussi la soeur de feu Gaston Côté (Jeannine), feu Rolland Côté (Claire). Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.
Madame Côté repose au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille accueillera parents et amis le dimanche 11 janvier 2015 à compter de 10h, suivra la célébration de la Parole à 12h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier à une date ultérieure.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MAILLOUX
M. Jacques - 1930-*2014*

AVIS DE DÉCÈS

À Québec, le 25 décembre 2014, l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Jacques Mailloux, fils de feu Charles Antoine Mailloux et feu Alida Smith, époux de madame Pauline Duplessis. Autrefois de Granby, monsieur Mailloux demeurait à l'Ancienne Lorette.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie (Steeve), Diane, Normand (Mary) et Martin (Chantale), ses petits-enfants : Alyson, Malorey, Kyle, Raya, Courtney et Dylan. Il laisse aussi dans le deuil sa soeur Hélène (Raymond Loignon). Il était le frère de feu Lucille (feu Bill Murphy), feu Maurice (feu Alberte Beaumont), feu Paul (Louise Beauchemin), feu Madeleine et feu Lise. Il laisse également dans le deuil, beaux frères et belles soeurs : Julien, Claudette (Réjean), André (Monique), feu Guy (Jocelyne), Ginette, ainsi que de nombreux parents et amis.
La famille recevra vos témoignages de sympathie au Complexe funéraire Sylvio Marceau de l'Ancienne-Lorette, le 8 janvier de 19 h à 22 h et le 9 janvier de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées le 10 janvier, en l'église Notre-Dame de l'Annonciation à l'Ancienne Lorette, à 11 h 30.

DOUCET
M. Hilaire - *1945-2015*

AVIS DE DÉCÈS

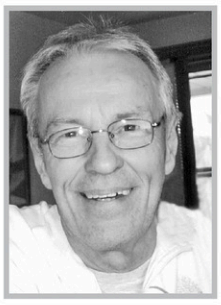

À la Maison Au Diapason, le 2 janvier 2015, à l'âge de 69 ans, est décédé monsieur Hilaire Doucet, époux de madame Lucie Ménard, demeurant à Granby. Outre son épouse Lucie, il laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Lyse Jacques (Stéphane Beauvais), Xavier (Hélène Chouinard), Raphaël (Stéphanie Castonguay); ses petits-enfants : Geoffrey et Arthur; ses soeurs : Mariette (feu Jean Avon), Rose-Marie, Nicole (Guy Pelletier), Orietta (Alain Mugnier), Madeleine (Gilles Seguin) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de la Maison Au Diapason pour les bons soins prodigués à monsieur Doucet.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 10 janvier 2015 à compter de 13h, suivis de la célébration de la Parole à 17 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Bernardin de Waterloo à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation au Diapason ou Néz pour vivre serait apprécié.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MARTEL
Mme Manon - *1954-2014*

AVIS DE DÉCÈS

À l'hôpital BMP de Cowansville, le 29 décembre 2014, à l'âge de 60 ans est décédée Mme Manon Martel, épouse de feu Simon Bilodeau.
Elle laisse dans le deuil son fils Anthony (Kathleen Thibault), sa mère Françoise Boisvert (feu Albert Martel), son beau-frère et sa belle-soeur : Jean Bilodeau (France Charbonneau), sa belle-mère Jacqueline Bisaillon (feu Guy Bilodeau), sa tante Mariette Couture (feu Lucien Couture), sa filleule Sarah Bilodeau, sa nièce Geneviève Bilodeau, son neveu Xavier Bilodeau, ses meilleures amies France Lasnier, Jocelyne Sirhan, Mimi Lessard, Marie-Claude Landry, Carole Fontaine, Shirley McGovern, Carole Cadieux et Carole Sanscartier ainsi que de nombreux cousins et cousines.
La famille désire remercier spécialement le personnel de l'hôpital BMP pour leur dévouement et les bons soins prodigués. **La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille recevra les témoignages de sympathie le samedi 10 janvier à compter de 14 h, à l'église St-François-Xavier de Bromont, suivis de la messe de funérailles qui sera célébrée à 15 h. La mise en niche au columbarium du cimetière de Bromont se fera à une date ultérieure. Les arrangements ont été confiés au COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY.**En guise de sympathie, un don à la Fondation de BMP serait apprécié; des formulaires seront disponibles à l'église.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

DOYON-ALARIE
Mme Jeannine - *1932-2015*

AVIS DE DÉCÈS

À la Maison Au Diapason de Bromont, le 4 janvier 2015, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Jeannine Alarie née Doyon, épouse de feu Marcel Alarie, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Serge, Diane (Robert Galipeau), Alain, Sylvain (Céline Renaud), Suzie (André Perras), Gilles (France Goulet), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, son frère et sa soeur: Jean-Guy (Solange), Gisèle (Marcel), sa belle-soeur: Bibiane Alarie ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille vous accueillera le mercredi 7 janvier 2015 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi de 9 h jusqu'à au Complexe funéraire Le Sieur de Granby. La Liturgie de la parole sera célébrée le jeudi 8 janvier 2015 à 11 h en la Chapelle et de là au Crématorium. Les cendres seront déposées au Columbarium Le Sieur à une date ultérieure. Des dons à la Fondation Au Diapason seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur. La famille désire remercier le personnel du C.H.G. et de la Maison Au Diapason pour les bons soins prodigués à Mme Doyon.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

Mc NICOLL DELORME
Mme Martha - *1950-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY-Hôpital de Granby, le 5 janvier 2015, à l'âge de 64 ans, est décédée madame Martha Mc Nicoll Delorme, épouse de monsieur Mario Delorme demeurant à Granby. Elle était la fille de feu Roland Mc Nicoll et de feu Jeannine Beaupré.
Outre son époux Mario, elle laisse dans le deuil ses enfants, Mélanie et Kevin, sa petite-fille adorée Rosalie, son beau-père Marcel Delorme, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium les Jardins Funéraires Bessette. La famille vous accueillera au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 10 janvier 2015 à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. Suivra la mise en place au columbarium Les Jardins funéraires Bessette.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MEUNIER
M. Jean-Guy - *1939-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre hospitalier de Granby, le 5 janvier 2015, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean-Guy Meunier, époux de Mme Ghislaine St-Germain, demeurant à Roxton-Pond.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Serge, Mario (Colette Neveu), André (Daniel Guignard), Steve (Amélie Piché), ses petits-enfants: Samuel, Kevin (Bianca), Audrey (Alexandre), Anouk, Mylène, Miguel, Alexie, ses 3 arrière-petits-enfant : Maélie, Thomas et Oxanna, son frère Roger (Laurette Maheu), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier spécialement Dr Serge Corbin et le personnel du Centre hospitalier de Granby pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 10 janvier à compter de 16h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la parole sera célébrée ce même samedi à 19h en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera à une date ultérieure.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

RICHER
M. Jean-Paul - *1940-2015*

AVIS DE DÉCÈS

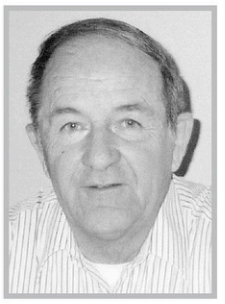

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 2 janvier 2015, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Richer, conjoint de Julienne Roy, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Julienne, ses enfants : Louise Richer, Jean-Claude Richer, Marcelle Richer (Pierre), Line Richer, Manon Richer (Danny), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les enfants de sa conjointe, Michel Cadieux (Line), Alain Cadieux (Marie-Chantale), Josée Cadieux (Denis), Marco Tessier, Bruno Tessier, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Il laisse aussi ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.

Monsieur Richer repose au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille accueillera parents et amis le dimanche 11 janvier 2015 à compter de 12h (midi), suivi de la célébration de la Parole à 15h en la chapelle. Suivra la crémation au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PATENAUDE-GIGUÈRE
Mme Lucille - *1934-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au centre hospitalier de Granby, le 4 janvier 2015, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Lucille Patenaude, épouse de feu Aimé Giguère, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses deux filles Diane et Linda ainsi que ses petits-enfants : Alexandre Gauvin (Dominique) et Karl Giguère-Bisaillon. Elle était la mère de feu Alain Giguère. Ses frères et soeurs : feu Georgette (Gérard Boutin), Rita (feu Gérard Duchesneau), Gertrude J., feu Normand, feu Gisèle (feu Cyprien Gentes), Paulette (feu Claude Meneghetti), feu Claire, Louise, Diane, Robert (feu André Montmigny), Daniel ((feu Diane Côté) (Lyne Grenier)), ses beaux-frères et belles soeurs : feu Léo (Claire Desormeaux), feu Aline (Alphonse Martin), feu Clément (feu Louisette Tremblay), feu Roland (feu Madeleine Danis), Laurence (John Beaven), ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le dimanche 11 janvier 2015 à compter de 9h jusqu'à 13h30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Une célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même dimanche à 13h30 en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera le lundi 12 janvier à 11h au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin à Granby.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

ROYER ROBERT
Mme Hortense - *1924-2015*

AVIS DE DÉCÈS

AU CSSS Memphrémagog, le 2 janvier 2015, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Hortense Robert, née Royer, épouse bien-aimée de feu monsieur Maurice Robert, demeurant à Stukely-Sud.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Rosanne (feu Philippe), Yvon, Jacques (Noëlla), Gilles, Nicole, Sylvie (Jack). Elle était aussi la mère de feu Jean-Guy, feu Serge (Paulette), feu Colette. Elle laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses belles-soeurs : Thérèse (feu Marcel), Adrienne (feu Jean-Paul), ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
Un gros merci au personnel du CHSLD du 3ième étage de Magog pour leur dévouement et les bons soins prodigués à Madame Royer.

Madame Royer repose au SALON LES RÉSIDENCES FUNRAIRES BESSETTE DE WATERLOO. La famille recevra les témoignages de sympathie le mardi 6 janvier 2015 de 19 h à 22 h et le mercredi 7 janvier, jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45 pour se rendre en l'église St-Bernardin de Waterloo où le service sera célébré à 11h. Inhumation au cimetière de la paroisse à une date ultérieure. En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PICARD
M. Armand - *1931-2015*

AVIS DE DÉCÈS

À son domicile, le 3 janvier 2015, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Armand Picard, époux de Noëlla Roy, demeurant à Granby.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Louise, Mario (Diane Fontaine), France (Phil Sprentzel), ses petits–enfants : Manuel (Jessica Champagne), Véronique (Maxime Turcotte), Vicky (François Perrault) et ses quatre arrière-petits-enfants, son frère et ses soeurs : feu Maurice (Gaétane), Cécile, Yvette, Lucille, feu Hélène (André), ses beaux-frères et belles soeurs : Yvette, Philippe, Thérèse, Fernande, Alice (Claude), Irène (Paul), Raymond (Cécile), Rollande (Claude), ses neveux, nièces, autres parents et ses bons amis Gérard Boutin et Normand Paquette (Liette).
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 10 janvier à compter de 13h30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Une célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi à 15h30 en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin à Granby. En guise de sympathie un don à la société Québécoise du diabète serait apprécié. Les formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

THEMENS DESJARDINS
Mme Jeannine - *1924-2015*

AVIS DE DÉCÈS

À Granby, le 2 janvier 2015, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Jeannine Desjardins, née Themens, épouse de feu Gérard Desjardins, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gisèle (Charlie Bessis), Pierre, Sylvie, Danielle (Jean-René D'Astous), ses petits-enfants: Véronique (Dino), Mélanie (Loïc), Pierre-Luc, Jean-François, ses arrière-petits-enfants : Élizabeth, Nicolas, Edison, ses soeurs : Madeleine et Pauline, son beau-frère Robert (Marie-Paule), ses belles-soeurs : Rita et Denise ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis

La famille vous accueillera le vendredi 9 janvier 2015 de 19 à 22 h et le samedi à compter de 9 heures au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR. La Liturgie de la parole sera célébrée le samedi 10 janvier 2015 à 11 heures en la Chapelle et de là au Crématorium. Les cendres seront déposées au Columbarium Le Sieur à une date ultérieure. Des dons à la Fondation Au Diapason seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur. La famille désire remercier le Centre Santé Courville de Waterloo et le 6e étage du C.H.G. pour les bons soins prodigués à Mme Themens.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

RACICOT
M. Roland - *1928-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre d'accueil de Cowansville, le 2 janvier 2015, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Roland Racicot, époux de madame Berthe Vincelette, demeurant à Cowansville, autrefois de Bromont.
Outre son épouse Berthe, il laisse dans le deuil ses enfants : André (Karen Laporte), Sylvie (Bernard Bourget), Hélène (Serge Langlois), Mario; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants; son frère Roger (Marie-Reine); son beau-frère Bernard (Jeannine); sa belle-soeur Juliette (Gaétan) ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du Centre d'Accueil de Cowansville pour les bons soins prodigués à monsieur Racicot.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE BROMONT le vendredi 9 janvier 2015 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que le samedi 10 janvier à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10h50 pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Bromont où le service sera célébré à 11 heures.

Bessette Résidences et jardins funéraires
682, rue Shefford, Bromont, J2L 1C1 - Tél.: 450 534-2779 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

statistiques

À 22h45

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**39**	**26**	**11**	**1**	**1**	**21**	**108**	**89**	**54**	**13-4-0-1**	**13-7-1-0**	**9-1-0-0**	**G-6**
Tampa Bay	41	25	12	0	4	24	134	108	54	15-4-0-1	10-8-0-3	6-3-0-1	G-1
Detroit	39	20	10	2	7	19	109	99	49	13-4-0-6	7-6-2-1	3-4-0-3	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	39	24	10	2	3	22	118	94	53	15-6-0-1	9-4-2-2	5-4-0-1	P-1
N.Y. Islanders	39	26	12	0	1	20	121	109	53	14-4-0-0	12-8-0-1	7-2-0-1	P-1
Washington	38	20	11	4	3	19	112	99	47	9-5-2-2	11-6-2-1	7-1-1-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	36	21	11	0	4	19	113	90	46	13-5-0-3	8-6-0-1	9-1-0-0	G-2
Toronto	40	21	16	2	1	18	130	122	45	14-8-0-0	7-8-2-1	3-7-0-0	P-2
Boston	40	19	15	2	4	17	104	108	44	12-6-2-2	7-9-0-2	4-2-1-3	P-3
Floride	37	17	11	4	5	12	87	97	43	9-5-0-3	8-6-4-2	5-3-1-1	P-1
Ottawa	**38**	**16**	**15**	**4**	**3**	**13**	**102**	**105**	**39**	**8-5-2-2**	**8-10-2-1**	**5-3-1-1**	**P-1**
Columbus	37	17	17	2	1	13	96	119	37	9-9-1-1	8-8-1-0	7-2-1-0	G-1
Philadelphie	39	14	18	2	5	14	106	120	35	8-5-0-3	6-13-2-2	3-5-1-1	P-5
New Jersey	41	14	20	1	6	12	90	117	35	6-7-1-4	8-13-0-2	3-5-0-2	G-1
Buffalo	40	14	23	2	1	8	77	136	31	10-10-1-1	4-13-1-0	2-7-1-0	P-4
Caroline	39	12	23	1	3	10	77	102	28	8-8-0-2	4-15-1-1	4-5-0-1	G-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	38	25	9	1	3	21	116	88	54	14-2-0-1	11-7-1-2	6-2-0-2	P-1
Chicago	39	26	11	1	1	21	124	85	54	14-4-1-0	12-7-0-1	6-3-0-1	G-1
St. Louis	39	23	13	1	2	20	118	99	49	13-4-0-1	10-9-1-1	4-5-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	41	26	9	2	4	21	115	110	58	14-4-1-2	12-5-1-2	6-3-0-1	G-2
Vancouver	37	22	12	2	1	20	109	98	47	10-6-0-1	12-6-2-0	4-4-2-0	G-1
San Jose	40	21	14	1	4	19	109	105	47	10-6-0-2	11-8-1-2	6-3-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	40	19	12	4	5	18	112	103	47	14-4-2-1	5-8-2-4	4-2-2-2	P-1
Winnipeg	40	20	13	4	3	18	103	96	47	9-9-2-1	11-4-2-2	5-4-1-0	P-1
Calgary	40	21	16	2	1	18	115	105	45	11-7-1-1	10-9-1-0	4-5-1-0	P-1
Dallas	38	18	14	5	1	16	119	124	42	9-7-4-1	9-7-1-0	8-1-1-0	P-1
Minnesota	37	18	15	3	1	16	104	106	40	10-4-3-1	8-11-0-0	3-4-3-0	P-1
Colorado	39	15	16	6	2	10	101	117	38	9-9-2-1	6-7-4-1	5-3-2-0	P-1
Arizona	38	15	19	2	2	12	92	124	34	8-8-2-1	7-11-0-1	5-4-0-1	G-1
Edmonton	40	9	22	6	3	8	88	135	27	7-12-1-1	2-10-5-2	2-4-2-2	G-1

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Montréal	**39**	**54**
2. Tampa Bay	41	54
3. Detroit	39	49
4. Toronto	40	45
5. Boston	40	44
6. Floride	37	43
7. Ottawa	**38**	**39**
8. Buffalo	40	31

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	39	53
2. N.Y. Islanders	39	53
3. Washington	38	47
4. N.Y. Rangers	36	46
5. Columbus	37	37
6. Philadelphie	39	35
7. New Jersey	41	35
8. Caroline	39	28

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Nashville	38	54
2. Chicago	39	54
3. St. Louis	39	49
4. Winnipeg	40	47
5. Dallas	38	42
6. Minnesota	37	40
7. Colorado	39	38

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	41	58
2. Vancouver	37	47
3. San Jose	40	47
4. Los Angeles	40	47
5. Calgary	40	45
6. Arizona	38	34
7. Edmonton	40	27

LNH

Lundi 5 janvier
San Jose 3 Winnipeg 2
Mardi 6 janvier
Buffalo au New Jersey, 19h.
Ottawa à Philadelphie, 19h.
Tampa Bay **à Montréal**, 19h30.
Caroline à Nashville, 20h.
San Jose au Minnesota, 20h.
Columbus à Dallas, 20h30.
Colorado à Chicago, 20h30.
St. Louis en Arizona, 21h.
Detroit à Edmonton, 21h30.
N.Y. Islanders à Vancouver, 22h.
Mercredi 7 janvier
Washington à Toronto, 19h.
Boston à Pittsburgh, 20h.
Detroit à Calgary, 21h30.
N.Y. Rangers à Anaheim, 22h30.
Jeudi 8 janvier
New Jersey à Boston, 19h.
Buffalo en Caroline, 19h.
Washington à Philadelphie, 19h.
San Jose à St. Louis, 20h.
Chicago au Minnesota, 20h.
Dallas à Nashville, 20h.
Ottawa au Colorado, 21h.
Winnipeg en Arizona, 21h.
Floride à Vancouver, 22h.
N.Y. Rangers à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 9 janvier
N.Y. Islanders au New Jersey, 19h.
Columbus à Toronto, 19h30.
Buffalo à Tampa Bay, 19h30.
Floride à Calgary, 21h.
Chicago à Edmonton, 21h30.vv

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	39	16	15	31
Galchenyuk	39	10	17	27
Subban	39	8	19	27
Plekanec	39	11	14	25
Gallagher	39	11	10	21
Desharnais	39	6	15	21
Markov	39	5	14	19
Eller	34	8	7	15
Sekac	32	7	8	15
Parenteau	38	6	9	15
Weise	36	4	10	14
Prust	39	3	8	11
Emelin	37	1	10	11
Gonchar	26	1	7	8
Gilbert	37	2	5	7
Weaver	26	0	4	4
Beaulieu	24	0	4	4
Andrighetto	10	2	1	3
Bournival	9	2	1	3
Allen	11	0	2	2
Tinordi	9	0	2	2
Malhotra	37	0	1	1
Price	32	0	1	1
Tokarski	8	0	0	0
Tangradi	7	0	0	0
Bowman	3	0	0	0
MacDonald	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	22	9	1	68	2	2,14	,929
Tokarski	4	2	1	17	0	2,23	,924

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 janvier.

	B	A	Pts
Voracek, Phi	15	33	48
Seguin, Dal	26	21	47
Getzlaf, Ana	13	31	44
Malkin, Pit	17	26	43
Johnson, TB	15	28	43
Giroux, Phi	13	30	43
Crosby, Pit	11	32	43
Kane, Chi	19	23	42
Tarasenko, STL	22	19	41
Kessel, Tor	18	23	41
Stamkos, TB	21	18	39
Kucherov, TB	17	22	39
Backstrom, Was	12	27	39
Nash, NYR	24	14	38
Hudler, Cal	13	25	38
van Riemsdyk, Tor	17	20	37
Forsberg, Nas	14	23	37
Tavares, NYI	17	19	36
Pavelski, SJ	20	15	35
Foligno, Clb	17	18	35
Giordano, Cal	10	25	35
Ribeiro, Nas	9	26	35
D. Sedin, Van	8	27	35
Shattenkirk, STL	7	28	35
Ovechkin, Was	19	15	34
Benn, Dal	12	22	34
Johansen, Clb	12	22	34
H. Sedin, Van	8	26	34
Okposo, NYI	8	26	34
Couture, SJ	14	19	33
Toews, Chi	13	20	33
Thornton, SJ	9	24	33
Zetterberg, Det	9	24	33
Ladd, Win	15	17	32
Pacioretty, Mon	16	15	31

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Turris	38	9	18	27
Karlsson	38	7	20	27
Ryan	35	11	15	26
MacArthur	37	11	10	21
Hoffman	35	12	7	19
Stone	36	9	9	18
Zibanejad	36	9	9	18
Chiasson	35	7	8	15
Legwand	38	6	8	14
Ceci	38	1	9	10
Michalek	34	3	6	9
Neil	28	4	3	7
Cowen	31	2	5	7
Lazar	27	1	6	7
Condra	24	3	3	6
Gryba	38	0	6	6
Borowiecki	30	0	5	5
Wiercioch	22	1	3	4
Smith	27	2	1	3
Phillips	29	0	3	3
Greening	18	1	0	1
Lehner	14	0	1	1
Pageau	8	0	1	1
Methot	2	0	1	1
Anderson	24	0	0	0
Wideman	0	0	0	0
Hammond	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	10	9	5	58	3	2,39	,927
Lehner	6	6	2	43	0	3,00	,906

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	31	26	5	0	0	137	73	52
T.-Rivières	32	24	6	0	2	107	72	50
C. N.-Dame	32	17	10	4	1	120	99	39
St-François	32	15	14	2	1	81	96	33
Jonquière	32	13	14	2	3	97	111	31

SECTION REEBOK

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C.C.-LeMoy.	31	20	7	2	2	117	91	44
Chât.	31	18	7	1	5	109	91	42
Lac-St-Louis	31	18	12	0	1	119	112	37
Magog	30	14	10	3	3	82	86	34
C.A.-Gir.	31	11	16	2	2	72	106	26

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	32	16	12	2	2	128	115	36
C.E.-Blondin	32	13	16	0	3	110	115	29
Amos	32	13	16	1	2	87	122	29
Gatineau	33	11	19	0	3	108	144	25
L.-**Montréal**	32	8	19	3	2	82	123	21

Mercredi 7 janvier
Chât. à Magog, 19h.
Vendredi 9 janvier
C.E.-Blondin à Magog, 19h.
L.-St-Louis à C.C.-LeMoy, 19h30.
L.-Montréal à Gatineau, 19h30.
Trois-Rivières à Lévis, 19h30.
Samedi 10 janvier
C. N.-Dame à Jonquière, 14h.
C. A.-Girouard à St-François, 14h.
Chât. à Trois-Rivières, 15h30.
Amos à St-Eustache, 19h15.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	39	23	11	1	4	139	106	51
Sherbrooke	39	21	15	0	3	133	135	45
R.-Noranda	40	20	17	2	1	146	140	43
Val-d'Or	41	18	17	2	4	162	174	42
Drum.	40	19	19	0	2	123	133	40
Gatineau	41	15	22	0	4	131	161	34

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	40	25	12	2	1	154	131	53
Québec	40	25	13	1	1	153	135	52
B.-Comeau	39	21	11	5	2	131	128	49
Victoriaville	40	20	15	1	4	148	134	45
Shawinigan	40	21	17	1	1	147	128	44
Chicoutimi	37	17	17	2	1	119	137	37

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	39	26	11	0	2	161	129	54
St-Jean	39	23	11	1	4	146	119	51
Charl.	41	20	19	1	1	132	149	42
Halifax	40	19	18	2	1	129	146	41
Cap-Breton	39	13	21	2	3	136	157	31
A.-Bathurst	42	12	25	4	1	110	158	29

Dimanche 4 janvier
Moncton 2 Cap-Breton 1
A.-Bathurst 3 Halifax 1
Saint-Jean 4 Charlottetown 5
Chicoutimi 3 B.-Boisbriand 6
Shawinigan 4 Gatineau 3
B.-Comeau 3 Rimouski 4 (P)
Drummondville 6 R.-Noranda 5 (F)
Sherbrooke 3 Val-d'Or 6
Mercredi 7 janvier
Gatineau au Cap-Breton, 18h.
A.-Bathurst à Saint-Jean, 18h.
Victoriaville à Drummondville, 19h.
Shawinigan à Sherbrooke, 19h.
Québec à B.-Comeau, 19h30.
Jeudi 8 janvier
Saint-Jean à Moncton, 18h.
Rimouski à R.-Noranda, 19h.
Vendredi 9 janvier
B.-Boisbriand à Charlottetown, 18h.
Gatineau à Halifax, 18h.
Cap-Breton à A.-Bathurst, 18h30.
Sherbrooke à Québec, 19h.
B.-Comeau à Victoriaville, 19h.
Chicoutimi à R.-Noranda, 19h30.
Rimouski à Val-d'Or, 19h30.
Samedi 10 janvier
B.-Comeau à Sherbrooke, 16h.
Shawinigan à Victoriaville, 16h.
Gatineau à Charlottetown, 18h.
B.-Boisbriand à Halifax, 18h.
Cap-Breton à A.-Bathurst, 18h.
Moncton à Saint-Jean, 18h.
Chicoutimi à Val-d'Or, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 6 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Garland, Moncton	39	21	48	69
Martel, B.-B.	39	28	32	60
Miceli, Victoriaville	40	24	36	60
Loiseau, Rimouski	40	25	34	59
Farrell, C.-B.	39	28	29	57
Timashov, Québec	38	15	42	57
Jevpalovs, B.-B.	37	29	26	55
DeLuca, Rimouski	40	25	30	55
Richard, Val-d'Or	41	27	27	54
Beauvillier, Shaw.	40	29	24	53
Beauregard, Val-d'Or	41	16	36	52
Perron, R.-N.	37	18	33	51
Lemay, R.-N.	40	32	18	50
Erne, Québec	34	23	27	50
Barbashev, Moncton	29	22	27	49
St-Cyr, B.-Comeau	39	31	16	47

LHJQ

Section David Perron

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	35	25	6	2	2	189	119	54
Sherbrooke	35	24	6	3	2	145	104	53
Granby	35	15	16	2	2	167	173	34
St-Hyacinthe	34	14	20	0	0	110	155	28

Section Alexandre Burrows

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	34	24	7	0	3	180	117	51
Kahnawake	35	18	14	0	3	147	140	39
V.-Dorion	35	15	16	4	0	188	207	34
Lachine	34	11	19	3	1	138	181	26
Valleyfield	32	11	21	0	0	135	183	22

Section Martin Saint-Louis

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jérôme	36	23	10	1	2	156	119	49
Ste-Agathe	34	19	12	1	2	171	150	41
Montréal-Est	37	19	17	0	1	184	185	39
Terrebonne	36	15	19	2	0	112	142	32
St-Léonard	36	11	22	0	3	127	174	25

Dimanche 4 janvier
Granby 5 Terrebonne 1
Kahnawake V.-Dorion
Montréal-Est 4 St-Léonard 2
Mercredi 7 janvier
St-Léonard à St-Jérôme, 19h30.
Longueuil à Lachine, 19h30.
Jeudi 8 janvier
Sherbrooke à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 9 janvier
Princeville à Ste-Agathe, 19h30.
V.-Dorion à Longueuil, 19h30.
Terrebonne à Montréal-Est, 19h30.
St-Hyacinthe à Kahnawake, 19h45.
St-Jérôme à St-Léonard, 19h45.
Granby à Lachine, 20h.

COUPE HOPMAN

Eugenie Bouchard s'offre Serena Williams

JOHN PYE
Associated Press

PHOTO AFP

Eugenie Bouchard a écrasé la no 1 mondiale — Serena Williams — en 50 minutes.

PERTH, AUSTRALIE — Après avoir plaisanté la veille sur le « café miracle » dont elle a eu besoin pour retrouver sa vigueur lors de son match d'ouverture à la Coupe Hopman, Serena Williams s'est inclinée 6-2, 6-1 face à Eugenie Bouchard.

Les Canadiens ont remporté ce match du groupe A contre les États-Unis lorsque Vasek Pospisil a eu raison de John Isner 6-3, 7-6 (4) dans le simple messieurs.

Williams a demandé et s'est fait servir un café après avoir perdu son premier set du tournoi 6-0 aux mains de Flavia Pennetta, lundi. Et elle a attribué à l'espresso qu'elle a pris son rapide retour en forme et la victoire aisée de 3-0 contre l'Italie. Elle n'a pas été en mesure de réussir le même coup contre Bouchard lors d'un match qui a duré seulement 50 minutes.

Un autre café ?

« Peut-être qu'elle avait besoin d'un autre café, a confié Bouchard, qui occupe le sixième rang mondial et qui n'avait jamais vaincu Williams auparavant. Je sais qu'elle n'était pas à son mieux. Je suis contente d'avoir conservé mon service. C'est une bonne façon de commencer l'année. Ça me procure une certaine confiance. »

Williams amorphe

Williams, qui est arrivé à Perth samedi, a de nouveau semblé léthargique et s'est aussi plaint de la fatigue. « C'est bizarre. J'ai du mal à me déplacer. Je n'ai pas d'énergie, a avoué Williams. C'est un peu frustrant parce que je sais que je peux jouer 2000 fois mieux. »

Dans un autre match, la République tchèque a vaincu l'Italie 3-0.

» EN BREF

Harvey éliminé en quarts de finale du sprint au Tour de ski

VAL MUSTAIR, SUISSE (LA PRESSE CANADIENNE) — Alex Harvey a subi l'élimination in extremis en quarts de finale du sprint style libre dans le cadre de la troisième étape du Tour de ski de fond disputée à Val Müstair, en Suisse. Harvey, de Saint-Ferréol-les-Neiges, a été coiffé au fil d'arrivée à la suite d'un ultime effort du Suédois Simon Andersson, qui a poussé un ski vers l'avant et s'est ainsi classé deuxième de leur course. Comme cette vague a été la plus lente des cinq, Harvey n'a pu obtenir l'un des deux laissez-passer supplémentaires pour les demi-finales et il a été classé au 16e rang. L'Italien Federico Pellegrino s'est imposé en finale, complétant l'épreuve de 1,4 kilomètre en 3 minutes 13,65 secondes. Les Norvégiens Petter Northug et Martin Johnsrud Sundby, relégué à 18 et 19 centièmes de seconde, l'ont accompagné sur le podium. Le Tour de ski se poursuit, mercredi, avec la présentation d'un 10 kilomètres style classique à Dobbiaco, en Italie.

Football : les Alouettes s'entendent avec Roy, Knowles et Zaleski

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Les Alouettes de Montréal se sont entendus avec trois Canadiens en vue de la saison 2015, soit Bryn Roy, Jamahl Knowles et Jerod Zaleski. Roy, un secondeur de 26 ans de six pieds un, 225 livres, a signé un pacte de deux ans. Il entamera sa quatrième saison dans la Ligue canadienne de football, toutes avec les Alouettes. Le choix de cinquième tour, 34e au total, en 2012 a inscrit neuf plaqués sur les unités spéciales en 11 rencontres la saison passée. Knowles en sera quant à lui à sa troisième campagne avec les Alouettes. Le demi défensif, acquis sur le marché des joueurs autonomes en juin 2013, a raté une bonne partie de la saison 2014 en raison d'une blessure. Le footballeur de 26 ans a signé un contrat de trois saisons. Finalement, Zaleski, un colosse de six pieds quatre, 235 livres, a paraphé une entente de deux ans. Le centre-arrière de 25 ans commencera sa troisième campagne avec la formation montréalaise.

L'Impact s'entend avec son 1er choix au dernier repêchage

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'Impact de Montréal a conclu une entente avec le défenseur central malien Bakary Soumare, tout premier choix de la deuxième phase du repêchage intra-ligue de la MLS, le 18 décembre dernier. Âgé de 29 ans, Soumare est un vétéran de sept saisons en MLS qui a disputé un total de 115 matchs, dont 106 comme titulaire, pour 9495 minutes de jeu. Le colosse de six pieds quatre, 190 livres, a amorcé sa carrière professionnelle avec le Fire de Chicago en 2007, après avoir été le deuxième choix au total lors du super repêchage de 2007. En 2008, il a été finaliste au titre de défenseur de l'année et a été choisi sur le meilleur XI de la ligue. L'année suivante, il a été sélectionné sur l'équipe d'étoiles de la MLS. En août 2009, il a été transféré au club US Boulogne, en France, où il a disputé plus de 70 matchs de championnat et de Coupe de France, en trois saisons en Ligue 1 et Ligue 2.

INTRONISATION AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU BASEBALL

Deux anciens Expos parmi les élus

NEW YORK (ASSOCIATED PRESS) — L'ex-lanceur des Expos de Montréal Pedro Martinez a été élu au Temple de la renommée du baseball, en compagnie du deuxième-but Craig Biggio et des lanceurs John Smoltz et Randy Johnson.

Martinez, Johnson et Smoltz font leur entrée à leur première année d'éligibilité. Biggio a dû attendre à la troisième occasion avant de recevoir un appel du Temple, lui qui était arrivé à deux votes seulement d'être admis l'an dernier. Le quatuor sera intronisé le 26 juillet prochain.

Martinez, vainqueur de trois trophées Cy Young — le premier avec les Expos — a vu son nom inscrit sur 500 bulletins de vote, soit 91,1 %.

Martinez, vainqueur de trois trophées Cy Young — le premier avec les Expos — a vu son nom inscrit sur 500 bulletins de vote, soit 91,1 %. Martinez a terminé sa carrière avec une fiche de 219-100, 3154 retraits sur des prises et a mené les Majeures pour la moyenne de points mérités cinq fois. Il a aidé les Red Sox de Boston à remporter la Série mondiale en 2004, mettant ainsi fin à une disette de 86 ans.

Le nom de Johnson, qui a amorcé sa carrière avec les Expos, s'est retrouvé sur 534 des 549 bulletins soumis par les membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique (BBWAA), soit 97,3 % des bulletins soumis, le huitième plus haut total de l'histoire. Il a mis la main sur le Cy Young cinq fois au cours de sa carrière ponctuée de 303 victoires et de 4875 retraits sur des prises.

Smoltz a été choisi par 455 électeurs (82,9 %) et rejoindra ainsi ses ex-coéquipiers des Braves d'Atlanta Greg Maddux et Tom Glavine, intronisés l'an dernier en même temps que le cogneur de puissance des White Sox de Chicago Frank Thomas. Smoltz, gagnant du Cy Young en 1996, est le seul lanceur de l'histoire du Baseball majeur à avoir remporté au moins 200 victoires et sauvegardé 150 matchs. Il a complété sa carrière avec une fiche de 213-155 avec 154 sauvetages en plus de compiler une fiche de 15-4 en séries.

Biggio a vu son nom inscrit sur 454 bulletins de vote (82,7 %), 42 de plus que le minimum requis. Il a frappé 3060 coups sûrs au cours de sa carrière de 20 saisons, toutes passées avec les Astros de Houston.

Le receveur Mike Piazza est celui qui est passé le plus près du Temple sans toutefois y être admis, voyant son nom inscrit sur 69,9 % des bulletins de vote, une augmentation par rapport aux 62,2 % récoltés l'an dernier et aux 57,8 % en 2013. Le nom d'un joueur doit être inscrit sur au moins 75 % des bulletins de vote soumis par les membres afin d'être admis à Cooperstown.

L'ex-voltigeur des Expos Tim Raines n'a pas été sélectionné, mais il est le joueur admissibile dont le pourcentage de votes a fait le plus grand bond en avant, passant d'une inscription sur 46,1 % des bulletins en 2014 à 55 % en 2015. Le temps joue toutefois contre lui, alors qu'il a déjà écoulé 8 de ses 10 années d'éligibilité. Loin de jeter la serviette, Raines se sentirait plus en confiance s'il lui restait sept années d'admissibilité, mais le Temple de la renommée et la BBWAA ont modifié les règles en 2014, faisant passer de 15 à 10 le nombre d'années d'éligibilité.

« Aussi longtemps que mon nom apparaît sur les bulletins de vote, j'ai une chance, a déclaré Raines dans un entretien avec *La Presse Canadienne*. Mais je sens aussi que le temps joue contre moi, avec encore seulement deux ans d'admissibilité au lieu de sept. (...) Il y a une chose qui ne change pas cependant, ce sont vos statistiques. »

En 2502 matchs dans le Baseball majeur, dont 1452 avec les Expos, Raines a frappé 2605 coups sûrs, dont 430 doubles, 113 triples et 170 circuits. Celui qui a produit 980 points était aussi reconnu comme un marchand de vitesse : il a volé 808 buts en 954 tentatives.

C'est la première fois de l'histoire du Temple de la renommée que trois lanceurs sont élus la même année.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

L'ex-lanceur des Expos Pedro Martinez, vainqueur d'un premier trophée Cy Young avec Montréal (photo de 1994).

HOCKEY

Les Olympiques s'attendent à perdre Benoît Groulx

LA PRESSE — Les Olympiques de Gatineau ne souhaitent pas perdre Benoît Groulx. Mais l'équipe sait bien que les entraîneurs canadiens qui ont remporté l'or au Mondial junior ont presque tous eu leur chance dans la Ligue nationale de hockey.

« Je suis conscient qu'un jour l'appel viendra. Il aura marqué les Olympiques. Et quand il aura sa chance dans la LNH, je sais qu'il va connaître du succès », dit en entrevue le président et copropriétaire de l'équipe, Alain Sear.

Parmi les 10 derniers entraîneurs canadiens qui ont gagné l'or au Mondial junior, 8 ont eu leur chance dans la Ligue nationale, que ce soit à titre d'assistant ou d'entraîneur-chef.

Mais au-delà des chiffres, le travail accompli par Groulx pour mettre fin à une disette de 5 ans a été unanimement salué. Dans la foulée de la victoire de 5-4 contre la Russie, les éloges n'ont pas manqué. « Sa présence explique en grande partie pourquoi on s'est rendus en finale », a dit le président de Hockey Canada, Tom Renney.

« On doit donner beaucoup de crédit à Ben, a renchéri Anthony Duclair. Il a appuyé sur les bons boutons au bon moment. Il a fait un travail incroyable. »

Avec les Olympiques, il a remporté le championnat de la LHJMQ en 2003, 2004 et 2008 et il a été nommé entraîneur de l'année en 2004. Il a passé deux saisons avec les Americans de Rochester, dans la Ligue américaine de hockey entre 2008 et 2010. Malgré des résultats corrects, il a décidé de revenir à Gatineau à cause d'un changement de direction chez les Americans et pour des raisons familiales.

Exigeant, mais juste

Mais avant les fleurs, il y avait eu le pot. Le 29 décembre dernier, le journaliste Gare Joyce, de *Sportsnet*, a publié sur le site internet du télédiffuseur un billet assassin sur le Québécois.

Joyce s'en prend surtout au style selon lui autoritaire de Groulx. Selon lui, Groulx ne réussira pas avec ECJ car si son style ne peut pas marcher avec des étoiles de 18 et 19 ans qui ressemblent plus à des joueurs de la LNH.

« Oui, il demande que nous respections certains critères à l'entraînement et nous le disait quand ça ne faisait pas son affaire, explique le capitaine d'ECJ, Curtis Lazar. Mais il savait nous faire rire et nous détendre au bon moment. »

Groulx vient de remporter une prestigieuse médaille d'or. Il se prépare à affronter les séries avec les Olympiques. Et même s'il n'a pas voulu parler de la LNH pendant le tournoi, on peut parier que son nom sera mentionné dans les conversations de quelques directeurs généraux.

3613633

Profitez de nos rabais d'après Noel

Visitez notre catalogue en ligne : bebefolies.ca

Bebefolies — Tout pour la vie de bébé & maman...

Une foule d'idéees cadeaux pour les nouveaux parents et pour bébés

- Accessoires
- Ameublement pour bébé
- Vêtements de maternité et d'allaitement
- Poussettes
- Sièges d'auto
- Jouets 0-4 ans

190, rue Principale, Granby
450 956-1110

Suivez-nous sur

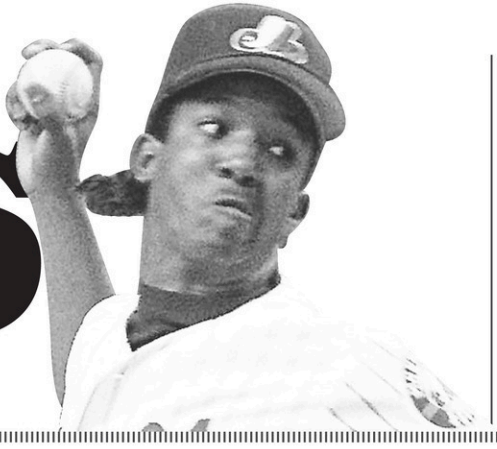

PEDRO MARTINEZ INTRONISÉ AU TEMPLE DU BASEBALL

PAGE 30

CANADIEN

Le Lightning gâche le retour au bercail

ROBERT LAFLAMME
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Les difficultés qu'éprouvent souvent les équipes au retour de longs voyages ne sont pas un mythe. Les joueurs retrouvent le confort douillet de leur maison et ils sont parfois inconsciemment plus amorphes ou moins concentrés, à leur première sortie à domicile. C'est ce que plusieurs d'entre eux disent en tout cas.

Le Canadien a frappé le mur à son retour au Centre Bell, hier, à la suite du périple parfait de cinq victoires qu'il vient de compléter. Le Lightning de Tampa Bay a mis fin à sa série de six gains, en l'emportant 4-2.

Ce faisant, l'équipe de la Floride a pris seule l'exclusivité du premier rang de l'Association Est, avec 56 points.

Tyler Johnson, avec ses 16e et 17e de la saison, J.T. Brown et Brett Connolly ont déjoué Carey Price, confronté à 36 lancers.

L'attaquant recrue Jonathan Drouin a amassé une passe à sa première présence au Centre Bell, face au Canadien.

Dale Weise et Max Pacioretty, son 17e, ont trompé la vigilance de Ben Bishop, mis à l'épreuve 22 fois.

Une première

Le Tricolore a essuyé un premier échec en 17 matchs cette saison après avoir ouvert le score. Lent à se mettre en marche en première période, il détenait pourtant l'avance 1-0 à la fin.

Weise a été crédité du but à 15 : 07, un peu plus de deux minutes après le premier tir cadré de la soirée des siens. Positionné devant Bishop, Weise a tout juste effleuré le lancer de Tomas Plekanec.

Le Lightning avait eu le meilleur d'entrée de jeu, mais il n'a pas pu saisir une occasion inespérée en attaque massive, incluant une double supériorité de 30 secondes.

Le CH avait cru avoir pris les devants pendant le premier avantage numérique de la rencontre. La frappe d'Andrei Markov a fouetté les poteaux verticaux, tout en survolant la ligne rouge du but.

Price avait peu de temps après frustré Valtteri Filppula qui avait surgi seul devant lui, en infériorité.

Tout s'écroule

C'est en deuxième période que le château de cartes s'est effondré pour le CH. Nettement plus vigoureux, le Lightning a obtenu quatre buts sans réplique. Ses deux joueurs les moins utilisés en première période ont commencé le bal, à 3 : 17. Drouin a tiré sur Price et Brown a récupéré le retour à ses patins.

Johnson a procuré l'avance aux visiteurs pendant une supériorité à 10 : 42, avant que Connolly ne fasse 3-1 à l'aide d'un tir haut, à 18 : 16.

Johnson a renchéri avant la fin de l'engagement, à 19 : 38, également en supériorité. Price n'a pas immobilisé le tir initial de Nikita Kucherov.

Piqué au vif, le CH n'a pas hissé le drapeau blanc en amorce de troisième vingt, contrairement à ce qu'il avait fait à Tampa au début de la saison, dans une défaite de 7-1. Pacioretty a ravivé l'espoir à 5 : 01, mais ça n'a pas trop refroidi le Lightning.

Le Canadien a pu déployer un jeu de puissance avec moins de cinq minutes à jouer, et il a passé plus de trois minutes à essayer de combler l'écart sans Price devant le but.

La pénalité à David Desharnais à 55 secondes de la fin est venue étouffer toute tentative de remontée.

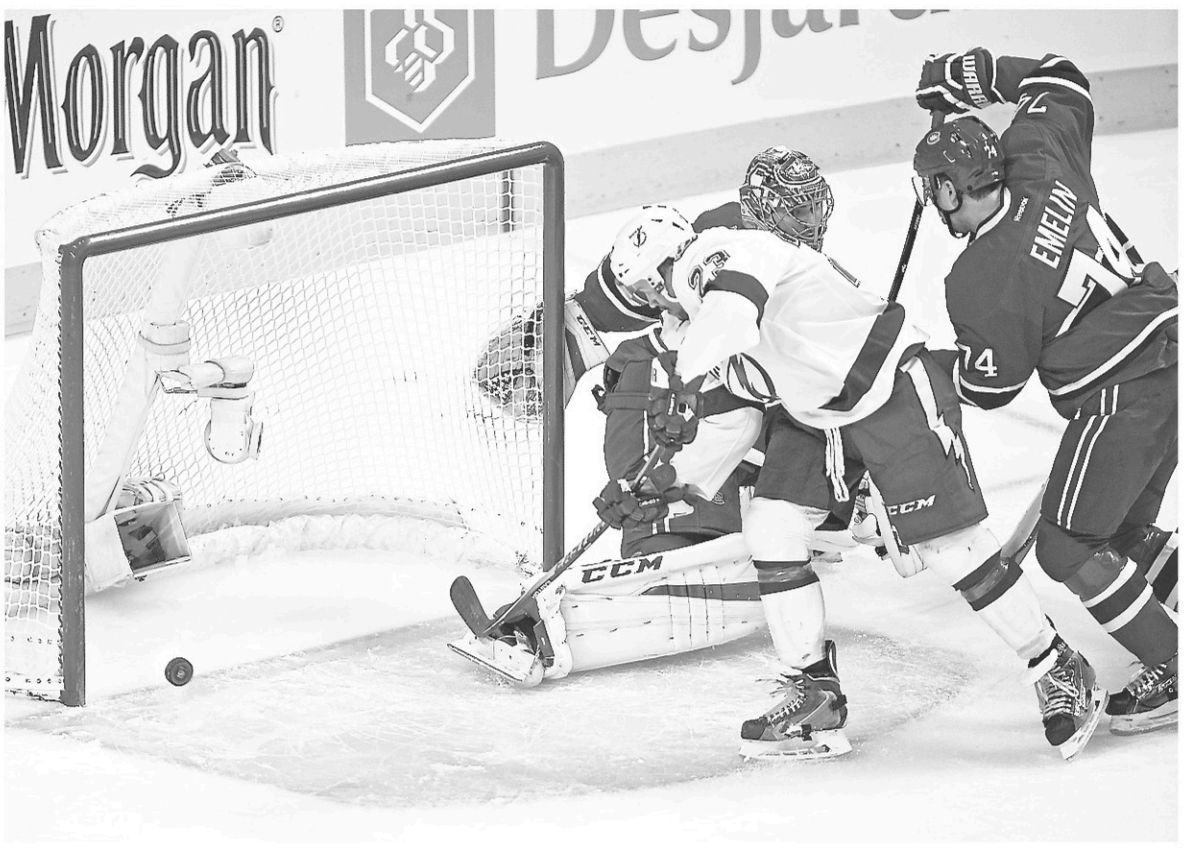

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le Lightning de Tampa Bay a mis fin à la série de six gains du Canadien, en l'emportant 4-2 au Centre Bell, hier.

La LHSCE nomme ses étoiles du mois de décembre

MARIEVILLE (VDE) — La Ligue de hockey senior des Cantons-de-l'Est a présenté hier ses étoiles pour le mois de décembre. Le titre de meilleur joueur offensif est allé à Olivier Bélanger du Plaza de Marieville. L'attaquant a récolté septs buts et quatre aides en trois rencontres obtenant un total de 11 points en décembre. Bélanger, qui a inscrit 17 filets et 16 passes en 14 matches, n'est qu'à un point du meneur des marqueurs du circuit, Alexendre Durette du HockeyProfil.com de Sherbrooke. Jonathan Delorme des Maroons de Waterloo a mérité le même honneur en défense. L'ancien défenseur des Inouk de Granby a terminé le mois avec deux buts et deux aides en trois parties tout en aidant son club à remonter au classement. Celui-ci a jusqu'ici récolté sept points en huit matches à sa première campagne dans la LHSCE. Les deux joueurs recevront un baton de hockey T-120 de Sher-Wood Hockey lors de leur prochain match local respectif grâce à leurs performances.

PHOTO FOURNIE PAR LE PLAZA DE MARIEVILLE

» EN BREF

Les Castors A couronnés au Tournoi midget Guy Savoie

MARIEVILLE (VDE) — Les Castors de Marieville sont devenus les nouveaux champions de la classe A du Tournoi midget Guy Savoie de Marieville ce week-end. Le club a fait plaisir à ses partisans en remportant la finale de sa catégorie 5-2 face au Desjardins de Farnham. Les Castors midget B sont aussi passés bien près de soulever le trophée décerné aux vainqueurs, mais les Rapides de Chambly en ont décidé autrement en leur infligeant une dégelée de 9-1 lors du match ultime. Dans le AA, la catégorie reine de l'événement, les Étoiles de Beauval ont quant à eux triomphé par la marque 7-6 face aux Bulldogs de Brossard/La Prairie au terme d'une chaude lutte. Enfin, au niveau du BB, les Cantonniers de Magog ont remporté les grands honneurs de belle façon en blanchissant 6-0 les Bullsdogs de Brossard/La Prairie en finale.

La 24e édition du Tournoi national atome de Cowansville prend son envol

COWANSVILLE (VDE) — La 24e édition du Tournoi national atome de Cowansville a pris son envol hier au pavillon des sports Roland-Désourdy. En ouverture, les Maroons atome A de Waterloo ont notamment signé une victoire de 4-2 face au Husky de St-Alphonse/Cowansville. La compétition, qui accueille cette année plus d'une cinquantaine de clubs, s'étirera jusqu'au 18 janvier prochain. Les équipes sont réparties en cinq classes différentes, soit atome A, B, C et deux catégories de double lettre, le BB et le CC. Les matches seront disputés sur deux patinoires, le pavillon Roland-Désourdy à Cowansville et l'aréna Clément-Choinière à St-Alphonse-de-Granby.

SOLDE DE JANVIER

Sofa inclinable électrique **1 299 $**

Causeuse inclinable avec console **1 199 $**

Fauteuil inclinable **699 $**

Fauteuil inclinable
399 $
4 choix de couleurs

Sofa inclinable électrique **1 299 $**

Causeuse inclinable avec console **1 049 $**

Fauteuil inclinable (non illustré) **599 $**

Sectionnel (tissu gris)
999 $

DU CHOIX, DE LA QUALITÉ, DE SUPER PRIX ET LA LIVRAISON GRATUITE

Meubles GEMO

4 SPÉCIALISTES
1 ADRESSE
633 DUFFERIN, GRANBY
450 372.5896

FINANCEMENT DISPONIBLE

matelas gemo

CENTRE HI-FI

CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS Le seul VRAI spécialiste

www.meublesgemo.com